LE PEUPLE BRETON

ISSN 0245-9507

N° 390 / 15 F

JUIN / MEZHEVEN 1996

AUJOURD'HUI, ÊTRE LIBRE, C'EST ÊTRE INFORMÉ



INÉGALITÉS et EXTRÉMISMES

POBL VREIZH

Le dernier des dinosaures

Le 4 mai le quotidien "Libération" consacrait ses deux premières pages et son édito au "régionalisme en Europe". En Italie la coalition de centre-gauche dominée par les ex-communistes qui venait de l'emporter affichait parmi ses 4 priorités la réalisation du fédéralisme. En Espagne, pour obtenir le droit de gouverner à Madrid, le leader de la droite avait dû, comme son prédécesseur socialiste, multiplier les concessions aux gouvernements autonomes catalan et basque. Dorénavant en Espagne, les régions géreront directement 30 % de l'impôt sur le revenu (Euskati et la Navarre disposaient déjà de l'autonomie fiscale), et l'équivalent de nos préfets, les gouverneurs civils, vont disparaître ! Au Royaume-Uni qui s'apprête à renouveler son Parlement en 1997, les travaillistes, qui caracolent dans les sondages, promettent un parlement autonome aux Ecossais et aux Gallois. Bref, avec l'Allemagne et la Belgique qui sont des Etats fédéraux où les régions disposent de 40 % du budget public (2,6 % en France), le coq gaulois se trouve pour ainsi dire cerné.

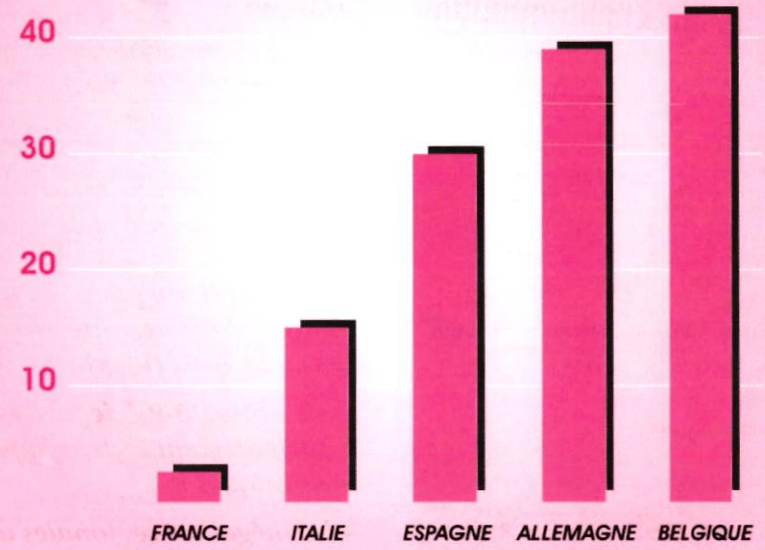
Et Jacques Amalric d'écrire dans son édito intitulé, non sans malice, "Exception française" : "La France, décidément, vit à contre-courant. Totalement étrangère à l'idée fédérale, la voilà de plus en plus contrainte à coexister avec des voisins qui s'y sont ralliés depuis longtemps ou qui la (re)découvrent sous le poids de la nécessité politique (...) En France la décentralisation n'aura été que réformette, simple procédé administratif, si on la compare avec ce qui existe ou qui est en gestation au-delà de nos frontières. Nous nous voulions modèle universel. Au rythme auquel vont les choses, nous risquons bientôt de ne plus être qu'une exception".

Bien vu. La France risque fort d'apparaître avant longtemps comme le dernier des dinosaures, attaché bêtement à un système politique archaïque, l'Etat-nation jacobin. Le problème des Bretons et des autres peuples de l'Etat français, c'est qu'ils vivent dans l'ombre réfrigérante de ce dinosaure et que, faute de disposer des pouvoirs politiques dont la plupart des autres régions d'Europe occidentale ont pu se doter, ils restent à la remorque d'un pouvoir central qui leur impose ses quatre volontés. Paris veut-il accroître sa domination sur le trafic aérien français ? Le gouvernement Juppé impose le principe d'un 3e aéroport parisien aux marges de l'Ile-de-France. Ces "ploucs" de contribuables provinciaux, de Dunkerque à Perpignan et de Brest à Strasbourg, paieront ! Et tant pis pour le projet de Notre-Dame-des-Landes qui relève d'une logique anti-centraliste.

Avouons qu'aux yeux de Pujol ou du président du gouvernement flamant, Bourges et son conseil régional font figure de poids plume à l'heure où la mondialisation de l'économie fait souffler la tempête. Et une plume par grand vent, ça ne pèse pas lourd... En pareille circonstance, il n'y a guère que deux solutions : lester ses poches de plomb ou apprendre à voler. Il est temps pour la Bretagne de déployer ses ailes.

K.G.

Parts des budgets des régions dans les dépenses publiques des états (en %)



Comment nous aider ?

Nous maintenons un prix de vente du *Peuple Breton/Pobl Breizh* très inférieur au coût de revient, pour que le moins possible de lecteurs soient contraints de renoncer à lire le journal faute de moyens financiers. Merci aux souscripteurs qui permettent cette solidarité en versant plus que le prix minimum de l'abonnement. Mais il est souhaitable d'augmenter la diffusion du journal : 1) en le faisant connaître ; 2) en abonnant des amis ; 3) en ouvrant un dépôt du *Peuple Breton* chez un marchand de journaux ; 4) en nous envoyant informations et articles. Plus que jamais, le *Peuple Breton/Pobl Breizh* est d'abord *votre* journal !

Souscription

Anonyme, St-Brieuc (40 F) ; B. Le Bars, Brest (40 F) ; A. Russon, Pornichet (40 F) ; Y. Thil, Caurel (460 F) ; Anonyme, Lannion (40 F) ; J. Le Lann, Brest (20 F) ; E. Douet, Evry (200 F) ; R. Gironnay, Kistinig (100 F) ; X. Tonnerre, Tiercé (60 F) ; P. Chaussonnaud (190 F) ; J. Le Guyader, Rennes (90 F) ; A. Lovazon, Vannes (140 F) ; A. Hinault, Hillion (40 F) ; Y. Le Bahy, St-Nolff (40 F) ; G. Legrand (160 F) ; M. David, Rennes (40 F) ; P. Kersit, Ile Tudy (90 F) ; S. Le Bourlès, Nort (40 F) ; N. Hily, Gien (140 F) ; P. Rannou, Ernée (60 F) ; N. Riou, Pontchâteau (140 F) ; H. Le Guillerm, St-Malo (140 F) ; Total 6e liste : 2.400 F. Total 1996 : 10.819 F.

390

Les abonnés dont la bande-adresse porte ce numéro (ou tout numéro inférieur) sont invités à renouveler leur abonnement au plus vite pour éviter toute interruption dans l'expédition de leur mensuel préféré. Merci !

LE PEUPLE BRETON/POBL VREIZH
Mensuel - 44, rue César, 56100 Lorient
Tél. 97.21.21.82
Fax 97.64.75.47

Responsable de la publication et de la rédaction : Joël Guégan

Rubriques culturelles, Pobl Vreizh : Jean-Jacques Monnier
"Le Peuple Breton", BP 301, 22304 Lannion Cedex

Abonnements, administration : BP 301, 22304 Lannion Cedex

Publicité : au journal

Éditeur : Les Presses Populaires de Bretagne

Composition, impression : IMPRAM, Lannion

CPAP : 66132

Dépôt légal : 2e trimestre 1996

Sommaire

Notre couverture est consacrée à l'authentique Annie Ebrel, une des chanteuses bretonnes significatives d'aujourd'hui. Pierre Morvan lui donne la parole en page 19, juste avant Tro Breizh, comme il se doit...



A propos d'artiste(s) authentiques(s), félicitons Dan ar Braz de ne pas s'être dégonflé à propos d'Eurovision. Il savait que dans cette boutique clinquante, il aurait à peu près l'air d'un franc-maçon dans un presbytère. On savait qu'il n'allait pas, contrairement à une bonne partie des autres, ni montrer son cul... ni faire un numéro de guitariste-star. Donc il ne pouvait espérer, dès le départ, que témoigner dignement. Ce qu'il a fait, y compris dans des interviews à la radio. Dan... ar Braz (le grand), oui, vraiment !



Mais notre PB-PV de juin est consacré principalement à deux sujets économiques et politiques :

– les inégalités régionales dans l'hexagone analysées à la fois par K. Guyonvarc'h, J.J. Monnier et... Diana,

– les relations, très réduites en fait, entre le mouvement breton et l'extrême-droite française, clairement situées par J.C. Cassard, historien (grâce à des notes prises par Alain Kervern que nous remercions – J.C. Cassard n'ayant pas eu le temps de rédiger). Une interview de jeunes Brestois actualise cette analyse.



Les JDB annoncent leur congrès en juillet à Lorient, les 5, 6 et 7 (voir p. 9). On peut encore s'inscrire évidemment, mais le plus tôt sera le mieux pour les organisateurs !

Les frasques de l'ancien adjudant Puillandre, qui joue le St-Esprit à Emgann sont mises en évidence par K. Guyonvarc'h. Demander au PB de faire de la pub pour la Fête de la langue bretonne (voir PB de mai dans PB Services), puis interdire au PB d'y tenir un stand, c'est de l'hospitalité bretonne top niveau ! Bravo les purs !



Cependant que le voyage du Pape provoque certaines divergences dans nos chaumières.

Des Bretons très attachés à leur région...

Et en attente d'un projet collectif

➦ Tous les sondages et études (la dernière en date étant celle de l'OIP) le confirment, les Bretons ont confiance dans l'avenir de leur "région". La force de la Bretagne c'est cette capacité à définir un projet commun, cette volonté appuyée sur une identité clairement perçue tant à l'extérieur qu'à l'intérieur.

➦ La force de la Bretagne c'est son unité. Tout doit être mis en œuvre pour réduire les disparités, rivalités, antagonismes entre Nord et Sud, Intérieur et Côte, entre villes, à commencer par Rennes et Nantes. Seul le pouvoir parisien, placé en position d'arbitre, en tire profit.

➦ Il ne peut y avoir d'aménagement, au sens moderne et européen du terme, sans véritable régionalisation ; la démocratie trouvera du même coup son compte, les élus étant placés en position d'arbitres et non plus de quémandeurs.

➦ Face à la globalisation de l'économie et au déplacement du centre de gravité de l'Europe encore plus verts l'Est, il ne peut y avoir de véritable développement de Bretagne sans la prise en compte de sa vocation maritime, à la fois européenne et mondiale.

***

LE DÉBAT SUR L'AMÉNAGEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE est à l'ordre du jour en France. Un projet de loi sera soumis au Parlement en décembre 1996 ou au tout début de 1997 qui devrait entériner un schéma national global et plusieurs schémas sectoriels : enseignement supérieur et recherche, équipements culturels, infrastructures de communication, organisation sanitaire.

Les conseillers régionaux ont déjà eu l'occasion de se pencher sur ce dossier le 18 mars lors d'une session spéciale. Ils seront amenés à le reprendre au cours des prochains mois. Pour autant, puisqu'il s'agit de l'avenir de la Bretagne et de ses habitants en France, en Europe et dans le Monde, chaque Breton, chaque Bretonne doit se sentir concerné(e) et participer au débat.

LE DÉBAT PUBLIC DU 8 JUIN À LOUDÉAC veut contribuer à populariser ces questions pour que les demandes et les propositions des citoyens remontent jusqu'aux élus et soient mieux entendues.

REUSSIR

ENSEMBLE

EN

BRETAGNE

LOUDEAC

LE 8 JUIN 1996

Salle Jeanne MALIVEL

Le territoire régional, lieu de tous les déséquilibres

"Croissance, 1982-1992 : l'Ile-de-France fait de l'ombre aux régions. En dix ans, la part des régions dans l'économie française a peu évolué, selon une étude de l'INSEE. Au premier rang, l'Ile-de-France a encore accru son poids économique, en terme de PIB, tout comme Rhône-Alpes".

Ce titre de la Tribune Desfossés du 24 août 1995 illustre les échecs d'une politique d'Aménagement du territoire pourtant présentée parfois comme une priorité gouvernementale. Nous avons déjà évoqué dans ces colonnes les raisons qui tiennent à la politique et aux structures centrales. Six causes importantes se situent au niveau local. Nous les exposerons de façon générale, chacun pourra trouver les exemples bretons de son choix.

1) La concurrence des collectivités locales

Les stratégies de développement des grandes villes ne passent pas par l'institution régionale. Elles disposent de moyens en hommes et de possibilités financières bien supérieures et jouent leur carte en réseaux avec d'autres villes d'autres régions. Elles peuvent donc doubler ou concurrencer une initiative régionale et s'opposer à une planification effective des investissements. Les départements entreprennent parfois des politiques de développement qui peuvent aller à l'encontre de la politique d'une grande ville située en leur sein. Le plus souvent cependant, la grande ville contrôle son département et peut faire financer sa politique de développement comme politique départementale.

2) Recentralisation de fait

Le système des contrats de villes et de plan qui s'est développé depuis 1983 présente deux effets inattendus.

– C'est d'abord le renforcement considérable du poids de l'État central, dont l'acceptation conditionne l'existence du contrat. Paris récupère ainsi de fait une large partie du pouvoir de décision accordé aux collectivités locales par les lois de décentralisation. Les villes conforment de plus en plus leurs projets aux critères annoncés par les administrations centrales pour obtenir leur aval. Il en est de même des régions pour l'élaboration des contrats de plan État-région. Dans certains domaines, l'État se réserve même le droit de nommer le directeur d'organismes chargés d'appliquer la politique des contrats, notamment sur le plan culturel.

– Seconde évolution imprévue, du fait du même principe de parité et de proportionnalité dans les participations financières respectives, l'aide de l'État se trouve de plus en plus proportionnés aux capacités financières du partenaire. Les grandes villes obtiennent plus que les villes moyennes et les collectivités aux possibilités financières réduites reçoivent une aide limitée. Ce processus s'oppose diamétralement au rééquilibrage territorial des activités puisqu'il aboutit à donner le maximum d'aide aux régions et villes qui ont déjà les capacités financières les plus élevées.

3) L'État régalien

L'État se retrouve le plus souvent en situation d'arbitre : Il doit, en effet, donner son aval au lancement d'un emprunt par une Chambre de Commerce et d'Industrie. Il est aussi le seul à pouvoir donner une autorisation de travaux sur le domaine public maritime. De ce fait, rien ne peut se décider contre lui en matière portuaire ou aquacole, ce qui réduit sensiblement les attributions des collectivités territoriales dans le secteur maritime.

4) Micro-centralismes et inégalités de traitement

La concurrence entre villes s'appuie aussi, à l'instar du cas parisien, sur le phénomène de capitale. Face à aux demandes d'égal traitement de villes voisines, les capitales régionales jouent de cette qualité pour réclamer des crédits régionaux. C'est encore plus répandu au niveau départemental où le chef-lieu fait financer ses équipements par le département avec la raison qu'ils seraient d'intérêt départemental, comme les investissements de Paris sont le plus souvent décrétés "nationaux". Les autres villes doivent constituer des syndicats intercommunaux car leurs projets sont déclarés "locaux", à la fois pour l'investissement et pour le fonctionnement. C'est vrai pour les musées, les aéroports et bien d'autres infrastructures. Cela introduit une énorme distorsion dans les capacités d'investissement et la pression fiscale et aboutit à concentrer les activités sur un nombre réduit de pôles qui accaparent l'aide de l'État et celle du département.

Alors qu'un consensus maximal semblait exister pour conforter la décentralisation et mettre en échec les processus de certification, la réalité du développement et des financements s'oppose diamétralement à ces options affirmées, en particulier depuis 1985. Le tournant avait été le décret "Fabius" supprimant l'autorisation préalable pour la création de surfaces de bureaux en Ile-de-France.

5) Centralisme départemental

Un autre processus centralisateur se situe au niveau départemental. Le chef-lieu bénéficie souvent de la plupart des investissements du Conseil général car c'est le siège principal des structures départementales localisées en fonction de la centralité du chef-lieu par rapport à l'ensemble des cantons, donc des fiefs d'élus. Aéroport, musée, centre universitaire, technopôle, administrations départementales se retrouvent souvent concentrés autour du chef-lieu, les autres villes du département ne disposent pas d'aide départementale pour des équipements jugés d'intérêt local. La prise en charge des déficits départementaux par les finances du Conseil général alors que les autres déficits restent à la charge des communes constitue aussi un processus qui amplifie les inégalités de développement en différenciant encore plus les capacités de financement. On a vu plus haut comment l'État et la Région ajoutent leur poids du côté d'un accroissement des disparités.

6) La théorie des pôles de développement

Un facteur supplémentaire de centralisation sur les métropoles est la conception des pôles de développement : le développement ne serait efficace qu'autour d'un pôle urbain de taille importante, disposant d'une gamme d'équipements et de services étendue, faute de quoi le développement risquerait de se faire autour d'un autre pôle concurrent. Cette logique s'appuie sur l'idée de compétition européenne et celle que ce développement des grandes villes bénéficie à leur zone d'attraction. Les maires des grandes villes et leurs milieux économiques appuient cette conception et s'opposent à des investissements en zone rurale en déclin.

Jusqu'à présent, le "lobby" des grandes villes a été efficace pour freiner les velléités d'aménagement du territoire. La localisation des nouveaux BTS illustre la permanence du centralisme car 25 % d'entre eux continuent à être localisés dans les capitales régionales. Ainsi Rennes continue à obtenir environ un quart des créations de nouveaux BTS de sa région, ce qui s'oppose au rééquilibrage dans un domaine où il est facilement réalisable. La théorie des pôles de développement n'a pas fait l'objet d'une réfutation systématique et continue à rogner dans bien des cabinets et des états-majors.

La faiblesse financière des régions, le poids des départements et la lenteur de l'émergence des "pays" renforcent évidemment toutes ces tendances au déséquilibre des investissements et à l'accroissement des disparités.

Jean-Jacques MONNIER

Diana flingue les régions françaises

La revue *Futuribles* a publié en mars un article intitulé "La société française fière de ses maux". Il est signé Diana Pinto, historienne, italienne vivant en France depuis une quinzaine d'années. L'article a été écrit en 1994 mais ne manque assurément pas d'actualité.

Avec l'aimable autorisation de la revue *Futuribles*, j'ai rassemblé ici quelques morceaux choisis. Ecoutons les propos courtois mais sans fard de Diana Pinto :

(...) L'État français court ainsi un très grave danger. Derrière les principes souvent rhétoriques de la République se cache en réalité un bricolage opaque de flous bureaucratiques, de jugements administratifs hâtifs, de procès judiciaires *ad hoc*, de volonté politicienne ou princière qui rendent tout citoyen ou résident en France à la merci d'un État souvent fort confus. Ce bricolage peut à la rigueur servir la classe politique dans son ensemble qui évite ainsi des choix difficiles ou douloureux sur les grandes questions identitaires françaises, mais il dessert la nation.

Une société homogène et traditionnellement statique pouvait peut-être s'accommoder d'une telle situation, mais la France d'aujourd'hui qui se veut ouverte sur l'Europe et donc destinée à accueillir des Européens en son sein en plus des populations d'immigrés, de réfugiés et aussi de marginalisés sans droits ne peut pas se permettre de vivre dans un tel flou. Le ballet d'accusations et de rétractations de décisions et de contre-décisions que se renvoyent l'appareil judiciaire et politique nuit totalement à l'image de l'État français, s'agisse-t-il de deux étudiants immigrés expulsés du territoire français à la suite des récentes manifestations ou de toute démarche administrative sur les compétences des régions en matière scolaire ou budgétaire. Ce flou est dangereux au niveau des grandes valeurs nationales, mais tout aussi nuisible lorsqu'il s'agit d'aménager un territoire surtout dans les banlieues brûlantes des grandes villes. La décentralisation, la régionalisation et surtout l'européanisation préconisées par la DATAR risquent ainsi de s'accompagner d'épuisantes luttes de pouvoir qui auront les citoyens, les personnes morales, et même les futures PMI et PME (tant désirées) comme enjeux et otages.

La France vue à travers le filtre américain donne ainsi l'impression de souffrir avant tout par le "haut" dans les sphères constituantes de l'État, de ses élites et de son mode de sélection. Trois domaines qui ne vont pas être faciles à modifier tant ils sont ancrés dans des vieilles habitudes somme toutes confortables pour les élites au pouvoir. Vu à travers le miroir italien par contre, la France donne l'impression de souffrir par le bas au niveau de ses régions et de son esprit d'initiative local. (...)

Mon côté italien me fait contempler le volontarisme décentralisateur de Paris et de la DATAR en particulier avec une certaine prudence. Non parce que l'idée et la pratique décentralisatrice ne seraient pas louables en soi, au contraire, mais parce que je me demande si l'on peut créer de toutes pièces à une époque aussi tardive dans le développement historique d'un pays un véritable esprit régional, ou même un esprit d'agglomération urbaine. Les Jacobins dans leur volontarisme démesuré des Lumières s'étaient acharnés à créer les départements de manière délibérément géométrique pour détruire les anciennes loyautés au pays. Comme on ne cesse de le dire par rapport au retour à la normale des pays de l'Europe de l'Est, s'il est très facile de faire une soupe de poissons à partir d'un aquarium, il est infiniment plus difficile de constituer un aquarium à partir d'une soupe de poissons. Faire ressortir l'esprit régional de la soupe de poissons jacobine me paraît être une tâche extrêmement ardue. Les identités locales dans toute leur complexité et richesse verticale ont été limogées il y a des siècles. A leur place ont surgi des inévitables intérêts locaux, mais des intérêts et des enjeux tronqués puisque les régions françaises ne peuvent pas nourrir toutes les ambitions d'un honnête homme, tandis que dans les autres pays d'Europe on peut s'épanouir complètement dans une grande métropole non capitale. La province demeure donc un partenaire inégal, voire inférieur, où sévissent des luttes intestines de bas-relief aux enjeux byzantins qui paralysent souvent le bon fonctionnement de la décentralisation voulue par Paris – une décentralisation dont la nature profonde demeure toutefois technique et mécanique. L'aménagement du territoire à la française me préoccupe parce qu'il est axé principalement sur la redistribution logique d'infrastructures et de services, activités cruciales et souvent très bien organisées, mais activités qui ne sont pas directement liées à la production économique, aux marchés et à la restructuration de la société.

L'identité régionale d'un pays comme l'Italie (mais aussi comme l'Allemagne) par contre est organique. C'est le lent fruit d'histoires spécifiques et parallèles, de pactes et de guerres avec ses voisins proches, de traditions et de dialectes gardés intacts jusqu'à très récemment (certains diraient jusqu'à l'avènement de la télévision nationale). Personne n'a jamais décrété l'existence de l'esprit régional en Italie. Etre Toscan, Lombard ou Napolitain coule de source tout comme être citoyen d'une des nombreuses villes italiennes qui ont marqué le pays par leur présence depuis les temps immémoriaux. En France par contre, Paris a trop manipulé le *puzzle* régional dans les derniers siècles et inhibé la croissance des villes au Moyen Age pour que cette double identité demeure spontanément intacte. Je me suis toujours demandée comment devaient se sentir les habitants d'une région au nom si géographiquement réducteur et politiquement faux comme la région du Centre (qui est très loin du 7e arrondissement, le vrai centre du pays), ou les habitants de gigantesques amalgames littéralement contre nature tels Midi-Pyrénées ou Rhône-Alpes. A mon avis ce n'est pas du tout un hasard si les deux seules régions françaises à avoir voté massivement "oui" lors du référendum de Maastricht ont été la Bretagne et l'Alsace. Ce sont les deux seules régions (je dirai presque à l'italienne) possédant une véritable identité culturelle, historique, et même linguistique et qui ont dû se défendre contre leurs voisins. Elles seules étaient suffisamment sûres sur le plan psychique de leur existence pour vouloir faire le saut dans une grande union européenne. (...)

Les régions françaises risquent de se développer de manière foncièrement rachitique tant qu'elles n'arriveront pas à produire leur propre dynamisme. Un des signes les plus troublants de cette faiblesse structurelle, qui constitue aussi un des grands fléaux intellectuels de la France, est l'absence d'une presse régionale de niveau national. Cette lacune ne peut pas être comblée de Paris. Les villes françaises peuvent peser en termes économiques, géographiques et démographiques dans le bilan national, mais tant qu'elles n'existeront pas comme faiseuses d'opinion avec des élites qui comptent dans les débats nationaux, elles ne pourront qu'être des interlocuteurs tronqués à Paris et surtout dans le reste de l'Europe. Peut-on parler d'une nouvelle vie régionale française si c'est toujours à Paris sous l'égide de la DATAR que se fait la concertation entre régions, et souvent de surcroît, avec une optique très parisienne de dégorger la région francilienne ? Ne sommes-nous pas témoins encore une fois de l'hégémonie parisienne qui se mettrait à voir très large tout simplement parce qu'elle est confrontée à ses propres méga-problèmes ? (...)

L'autre point qui frappe un regard italien est la faiblesse des élites régionales et la quasi absence d'élites locales qui deviendraient pôles porteurs pour une vie collective plus dynamique. Les habitants de la région perçoivent leurs élus départementaux comme des vieux notables (même quand ils sont jeunes) le plus souvent inefficaces, qui se sont fait un fromage de leurs positions et qui sont tout aussi coupés de leurs préoccupations que les élites nationales dans le distant Paris. Avec leurs pouvoirs accrus, les présidents des régions sont maintenant perçus comme des barons en puissance, gérant leurs fiefs en seigneurs mus par des intérêts opaques, puisque les citoyens se croyant encore gouvernés par Paris ne comprennent pas toujours les puissants enjeux de leur région. (...)

Bref, les problèmes que doit confronter tout réaménagement du territoire français dans l'optique de 2015 sont avant tout culturels et politiques. Il s'agit de repenser intellectuellement le lien entre l'État et les régions. Tant que l'État continuera à vouloir jouer le rôle d'*in loco parentis*, poussant les acteurs régionaux à se concerter de manière dirigiste, les élites locales et les citoyens continueront comme toujours à se sentir sous tutelle et infantilisés. Ils doivent prendre eux-mêmes conscience des enjeux culturels et économiques de leurs régions et de l'ouverture à l'Europe. (...)

Dans ce cas-là ce sera la tâche indirecte de l'Europe aux frontières économiques et sociales de plus en plus ouvertes de soigner la France en dépit d'elle-même, parfois avec des remèdes de cheval. pour la sortir de son repli sur soi et de son esprit des barricades. Dans ce contexte, la planification française, longtemps la contrepartie rationnelle de son patrimoine révolutionnaire, ne devra plus se concevoir comme une digue contre le raz de marée européen, mais plutôt comme un agent de circulation canalisant, vers les régions, les forces vives d'une concurrence européenne. Pour aménager le territoire vers 2015, il faudra avant tout casser l'Hexagone mental et physique, consolider l'Etat là où il fait défaut dans les grands principes, tout en le rétrécissant là où il fait obstacle par sa présence opprimante, propulser les régions vers leurs voisins étrangers, bref ouvrir les fenêtres de la nation, même si cela signifie perdre un certain contrôle de son propre territoire. C'est seulement à ce prix-là que la France intégrera l'Europe, forte de ses atouts volontaristes bien compris, c'est-à-dire ayant planifié la fin d'une planification trop technocratique.

Passages regroupés par Liam FAUCHARD

D'autres que nous le disent...

DÉVELOPPER LOCALEMENT

Les habitants de la Péninsule disposent donc des moyens d'un développement endogène. **Il leur reste, ainsi qu'à leurs hommes politiques, à se persuader qu'ils n'ont plus grand-chose à attendre de Paris et qu'ils doivent prendre leur destin en main** en s'inspirant d'expériences qui ont fait leur preuve ailleurs.

C'est comme cela que les "Pays", définis par la Loi Pasqua pourront prendre tout leur sens et jouer pleinement leur rôle dans le développement de la Péninsule. L'ère du développement importé est derrière nous.

Propos recueillis par Hervé LOUBOUTIN

(Conclusion d'une interview de Jean Bonine-Cabalé, ancien des Forces Françaises Libres et de Polytechnique dans "Presse Océan" du 15/5/96)

Le Mouvement breton et l'extrême-droite

par J.C. Cassard, historien

Aborder le thème du Mouvement breton et de l'extrême-droite, c'est s'apercevoir qu'un certain nombre de mythes et d'affabulations ont encore la vie dure aujourd'hui. Loin des anathèmes lancés par la propagande nationaliste française d'après guerre, ou les légendes entretenues dans les milieux du Mouvement breton, il s'agit d'analyser les faits, pour faire la part de ce qui appartient à l'histoire des hommes et des idées, cet en retenir des leçons de vigilance pour les temps présents.

L'extrême-droite

Définir l'extrême-droite est un problème de fond dans les sciences politiques françaises, car ce mouvement est difficile d'approche : extrême-droite ou droite extrême ? L'extrême-droite se revendique rarement comme telle. Le Pen définit, par exemple, son parti comme étant celui de la "droite nationale". L'extrême droite est en fait une véritable nébuleuse, source de beaucoup d'amalgames et de contresens.

Il est cependant possible de dégager de grandes tendances. On distingue, par exemple, une aile légaliste d'une autre qui ne l'est pas, où l'on retrouve "La Cagoule" des années trente, l'OAS durant la guerre d'Algérie, aujourd'hui les Skinheads, quelques groupuscules nazis. Sur le plan idéologique, deux grands courants traversent les mouvements d'extrême-droite. Il y a l'extrême-droite des "élites naturelles", du type "Action Française" dont la stratégie était de noyauter les structures en place par le sommet, de restituer aux élites traditionnelles de la société leur place légitime dans et hors l'État, dont la démocratie politique – le scrutin universel – et la montée de l'affairisme les avaient chassées, estimaient-elles. Le tout en regard d'une conception traditionaliste, moraliste, parfois cynique de la société tenue pour idéale : celle d'avant la révolution industrielle et du recul de la pratique religieuse. Dans les années 1920-1930, l'"Action Française" tenait le Quartier Latin à Paris, et l'intelligentzia d'avant-guerre a baigné dans cette idéologie. L'autre courant est l'extrême-droite populiste, représenté par le F.N. Son but n'est pas le noyautage des structures au pouvoir, mais l'adhésion du plus grand nombre aux thèses du mouvement, pour créer un parti de masse.

On trouve encore l'extrême-droite dite "celtique" dont les références mythiques sont la Gaule pré-romaine, symbole d'un paradis pur et original. Rappelons-nous la croix celtique, effigie de l'OAS, le mouvement "Occident", se mobilisant pour la défense des valeurs de... l'Occident. Partisan d'une "receltisation" de la France, ce mouvement exprime aujourd'hui ses idées racistes en opposant les "Gaulois" aux "Beurs". Dans cette mouvance se retrouvent la restauration des paganisme, certaines idées empruntées au druidisme, et le rêve d'une société celtique d'avant Jules César !

Dans cette logique le journal "la Bretagne réelle" militait pour une receltisation de la France, sinon pour la réimposition du gaulois... Tous les délires sont permis, mais ils ne concernent la Bretagne que par la marge : ce sont des mouvements racistes, xénophobes, dignes héritiers de l'idéologie "européenne" des nazis, et non l'expression d'une extrême-droite bretonne sui generis.

Le "Mouvement breton" ou Emsav

Qu'est-il convenu d'appeler le "Mouvement breton" ? Il s'agit en fait d'un mouvement revendicatif porteur d'un projet de société spécifique, à la Bretagne dira-t-on à droite, au peuple breton dira-t-on à gauche.

Dès le XIX[e] siècle, c'est un mouvement de réaction contre l'évolution centralisée imposée par l'état républicain. Si l'Emsav n'est pas opposé aux idées républicaines, à l'idéal du progrès, des "Lumières", etc., il est contre l'application qui est faite en Bretagne de ces principes. Il faut remarquer qu'au contraire de cette attitude, l'extrême-droite s'oppose aux idéaux républicains. En fait, le Mouvement breton se bat sur trois fronts : il se bat contre le centralisme politique et le jacobisme contre l'unification linguistique et contre l'abandon économique de la Bretagne. Véritable reflet inversé de la société française, le Mouvement breton oppose un contre-projet de société. Contre le centralisme, il prône le régionalisme, la décentralisation, le fédéralisme ou l'indépendance. Contre l'unification linguistique il oppose le rêve d'une société bretonnante. Contre l'abandon économique, il préconise une relance économique par les Bretons eux-mêmes (voir le CELIB, le Plan Breton de 1961, le slogan "Consommez breton"). Contre les modèles d'un art officiel, va se développer une expression culturelle bretonne (avec notamment les "Seiz Breur") où la création musicale, l'architecture, la peinture, la danse, la littérature vont connaître un réel essor.

Si au XIX[e] siècle et au début du XX[e] siècle, le Mouvement breton propose une contre société, il cherche aussi à mettre les idées de la Révolution au service de la Bretagne et des Bretons.

Le décalage idéologique entre le Mouvement breton et l'extrême-droite est fondamental. Par essence, le Mouvement breton n'est pas d'extrême-droite ou plutôt pourrait l'être s'il reste fidèle à ses idées, ce qui ne fut pas toujours le cas dans le passé pour certains leaders auto-proclamés s'agitant dans un contexte bien particulier en Europe.

Amalgames

D'imprudents amalgames ont cependant donné à un certain nombre d'événements historiques une lecture parfaitement anachronique.

L'erreur est, en effet, courante d'oublier que les militants du Mouvement breton ont toujours vécu pleinement leur époque, et ont toujours été confrontés aux mêmes problèmes que la société française dans son ensemble.

Or, les générations se succèdent, les idéologies aussi, et juger des événements survenus il y a soixante-dix ans à partir d'un contexte idéologique contemporain de cette fin de siècle peut amener à des erreurs d'interprétation. Il n'est que de comparer le contenu idéologique des actions revendicatives des étudiants actuels et les idées qui fleurissaient dans le mouvement contestataire du printemps 1968 !

Ainsi, jeter le discrédit sur les mouvements de l'Emsav d'avant-guerre, parce qu'ils faisaient porter des uniformes à leurs membres assimilant ainsi ces mouvements à des milices fascistes, c'est oublier qu'à l'époque, toutes les organisations françaises portaient des uniformes (par exemple les Faucons Rouges) à l'image des scouts... Foulards et chemises font alors partie de la quincaillerie politique dans les défilés : aujourd'hui ce sont des banderoles, des feux de Bengale et de plus en plus des masques de carnaval...

Dans le domaine des idées, que le Mouvement breton ait exprimé son aversion pour les loges maçonniques ne doit pas faire oublier que depuis 1789, tous les courants de pensée conservateurs en France ont la phobie des francs-maçons. Or, le Mouvement breton est plutôt conservateur, surtout à ses débuts. Être anti-maçon ne signifie donc pas être d'extrême-droite.

L'antisémitisme présent dans la presse de Mouvement breton d'avant-guerre ne fait que refléter l'idéologie dominante d'une société française majoritairement anti-Dreyfusarde dans les années 20-30. Notre répulsion face à l'antisémitisme s'est nourrie des effroyables révélations faites après 1945 à propos des camps d'extermination nazis.

Attribuer à l'Emsav les réflexes idéologiques d'une extrême-droite spécifique à la Bretagne relève donc d'une double erreur : être conservateur n'est pas être d'extrême-droite, et juger des idées et des comportements d'une époque avec les idées d'une autre peut conduire à des conclusions erronées.

Réflexe obsidional

Il est par contre une tendance comportementale que l'on retrouve souvent dans le Mouvement breton, et qui peut dériver jusqu'à rejoindre dans la pratique celle des organisations d'extrême-droite.

Depuis le XIX[e] siècle, les militants de l'Emsav vont aller d'échec en échec auprès de la population bretonne. Cette difficulté à populariser leurs projets, à faire partager leur rêve d'une société qui soit entièrement affranchie de l'influence française les conduit à acquérir un fonctionnement de ghetto, de forteresse assiégée : c'est le réflexe obsidional. C'est aussi le mode de fonctionnement de l'extrême-droite. On se persuade qu'on a raison envers et contre tous. On est l'élite qui va tout régénérer. Ce fonctionnement groupusculaire est bien marqué dans les milieux culturels qui se mobilisent autour de la langue bretonne. Quand certains courants actuels sont avant tout soucieux de "normalisation" et de "purification" linguistique (en méprisant complètement la langue parlée authentique et ses lourdeurs), ils sont soucieux de "normalisation" et de purification linguistique, ils ont des schémas de pensée qui les rapprochent de l'extrême-droite.

Canular et traditions

Le Mouvement breton n'est pas né à gauche. Toute la gauche bretonne, de la III[e] République adhère à l'idéal républicain. Elle considère le milieu rural bretonnant ou gallo comme un espace d'obscurantisme, un pays

→

hostile, une terre de mission pour les "Lumières". A l'opposé, le Mouvement breton du début du siècle est animé d'un esprit de conservation des traditions. A l'Union Régionaliste Bretonne, il était bon d'avoir quelques quartiers de noblesse pour adhérer. Aux banquets qu'il présidait, le Marquis de l'Estourbeillon était vêtu d'un habit d'apparat de "paysan breton". Quand se crée le Parti National Breton en 1911, cela ressemble plutôt à un canular étudiant, quand on sait qu'il sortit un soir de la tête de trois jeunes gens !

Tous ces premiers mouvements, peu structurés, ne sont sous-tendus par aucun projet politique précis. Entre la préservation des meubles et des costumes traditionnels, et le rêve d'une société immuable, on est loin de l'extrême-droite !

Les chocs de la guerre 14-18

Le choc premier, c'est celui d'une épouvantable tuerie, qui va saigner le peuple breton et provoquer un déséquilibre démographique. Mais le nombre des tués va faire l'objet d'élucubrations extravagantes : le Mouvement breton va avancer le chiffre de 250.000 morts, ou même de 600.000 morts. Selon une comptabilité moins approximative, un récent recensement évoque le chiffre de 150.000 tués, ce qui est déjà considérable.

Un autre choc, c'est celui de la découverte par les soldats bretons, de pays où l'on vit beaucoup mieux qu'en Bretagne : fermes prospères, eau courante, tout-à-l'égout, protection sociale, etc. S'impose alors dans les esprits l'idée d'une Bretagne arriérée, le progrès et la modernité étant associés à la France. A cette époque, seules quelques voix, à gauche, comme celle d'Emile Masson et de la revue libertaire "Brug" traduisent en termes politiques les préoccupations liées à la misère des Bretons.

Les années 30 et les non-conformistes

La montée du fascisme italien va beaucoup influencer le Mouvement breton de cette époque. Il y a dans cette idéologie une volonté affirmée de culture radicale avec le passé, attitude très présente aussi dans l'Emsav de l'entre deux guerres. Cette volonté s'exprime à travers trois thèmes dont on retrouvera l'influence dans le Mouvement breton.

1) Le thème de la jeunesse est mis en avant avec force dans le fascisme italien, avec l'exaltation de la beauté du corps, exaltation du sport, de la compétition, de l'accomplissement de soi dans la volonté de vaincre. C'est en Bretagne la création de l'Unvaniez Yaouankiz Breizh (Union de la Jeunesse de Bretagne) qui reprend ce thème pour s'opposer aux générations précédentes mais faute de sportifs pratiquants sans doute dans ses rangs, et par pudibonderie dans un pays catholique, l'exaltation du corps ne va pas loin !.

2) La modernité technique est d'autre part célébrée en Italie avec la griserie de la vitesse, la prise de risque, le futurisme, les exploits aériens, la modernité des villes et l'architecture. En Bretagne aussi. Cette influence amène Olivier Mordrelle à être le premier architecte à utiliser le béton armé. En rupture avec le passé, tout un mouvement prône en Bretagne l'utilisation de matériaux nouveaux : le béton, l'acier, le verre, dans la construction. Cette idée d'architecture nouvelle, corollaire de l'émergence d'un "homme nouveau", est commune aux régimes totalitaires. On verra Le Corbusier osciller entre admiration pour l'Italie et fascination pour l'URSS.

3) La modernité artistique, enfin, se développe en Italie, mais ni en Allemagne nazie, ni en URSS. Les artistes italiens conservent leur liberté de création, à condition de ne pas s'opposer au régime. En Bretagne, les artistes rompent avec l'art officiel de la IIIe République, celui des gares, des postes, des sous-préfectures. R.Y. Creston, qui lance le mouvement artistique des "Seiz Breur", va s'inspirer avec succès des thèmes africains et de l'Art Nègre.

Ces influences du fascisme sur le Mouvement breton des années 30 ne signifient nullement que l'Emsav est devenu fasciste. Il est traversé à l'époque par plusieurs courants. On peut seulement constater des convergences.

Ouverture au monde

Les années 30 sont aussi celles de l'ouverture internationale de Mouvement breton. Le niveau de formation de la population bretonne s'est élevé. On retrouve dans l'Emsav beaucoup de bacheliers et même des diplômés de l'enseignement supérieur. D'autres militants comme Jakez Riou, Youenn Drezen, maîtrisent des langues étrangères, sortent de leur province, voyagent en Europe. Cela débouche sur des rencontres internationales de jeunes intéressés par le développement de leur peuple. Les Bretons découvrent à cette époque la notion de "volk", définition germanique du peuple par l'homogénéité de la culture du sang en complète opposition à la définition de la nation, donnée par le Breton Ernest Renan, comme volonté de vivre en commun héritée de l'histoire). Ce sont des idées nouvelles qui courent l'Europe, et les différentes communautés galloise, alsacienne, bretonne, corse, vont reprendre cette idée en l'adaptant. En Bretagne, la définition de "peuple breton" sera celle de l'adhésion commune à un héritage commun, certains prônant l'unité linguistique, d'autres allant jusqu'à l'unité du sang (concept qui ne signifie rien du point de vue scientifique !).

Traduction dans les faits de ce courant d'idées, la revue "Gwalarn", qui refuse toute "biniouserie", cherche par une haute qualité littéraire et une grande ouverture sur le monde à donner au breton un statut international. L'actuelle revue "Al Liamm" continue aujourd'hui sur cette lancée, en publiant notamment des traductions de langues lointaines.

La crise économique

Lors de la crise économique de 1929, l'opinion publique va repartager entre plusieurs modèles de société, qui vont apparaître comme autant de réponses à la crise. Il y aura la réponse soviétique, avec la politique étatiste de protection sociale et de dirigisme économique. Yann Sohier, qui va fonder en 1933 le mouvement "Ar Falz", verra dans ce système politique une solution intéressante au développement économique et culturel des différentes minorités nationales. Et puis, il y aura les modèles italien et allemand de l'Etat autoritaire, et le mouvement non-conformiste des années 30 se sentira plus attiré de ce côté-là.

Le national socialisme à la bretonne

C'est dans la revue "Stur" (le gouvernail) animée par Olivier Mordrelle qu'apparaissent à la fin des années trente les thèses racistes caractéristiques de l'extrême-droite. Dans des textes théoriques, mais à mots couverts, Mordrelle tente d'accepter les idées nazies à la réalité bretonne.

En juin 1940, Mordrelle rencontre le ministre des Affaires étrangères allemand, pour tenter de créer, au bluff, un "état breton" qui serait une composante de l'Europe nouvelle. Mais c'est un échec, car les Allemands voient bien que l'opinion bretonne n'est pas acquise à cette idée, et que le mouvement de Mordrelle n'est pas populaire. Ce "coup d'état" semblait contient et logique, car il était parallèle à l'effondrement des structures de l'état français, et semblait être un écho breton à l'adage irlandais : "british adversity, irish opportunity".

En fin 1943, début 1944, le régime nazi est en difficulté. Il rappelle les militants du Parti National Breton pour leur redonner un certain pouvoir. Quand l'abbé Perrot, l'infatigable animateur de Bleun Brug, est abattu par des maquisards communistes à Scrignac, les extrémistes du PNB, collaborateurs des nazis, en font un martyr et donneront son nom à une formation militaire nouvellement née : la bezenn Perrot. A cette formation composée d'une centaine de membres, les Allemands refusent un uniforme breton. Enrôlés dans la Wermacht, ils exécuteront des tâches de basse police en traquant les résistants. Les nazis bretons n'auront jamais détenu la moindre parcelle de pouvoir, contrairement à leurs homologues français de la Milice de Joseph Darnand.

Le temps des réprouvés

Le Mouvement breton a exagéré jusqu'au mythe une épuration qui se serait abattue massivement sur les membres de l'Emsav après la guerre. C'est oublier un peu vite le nombre important de militants bretons qui rejoignirent les rangs de la résistance contre l'envahisseur nazi. En réalité, il n'y eut pas d'opérations particulières contre les membres du Mouvement breton. Ceux qui avaient choisi le mauvais camp pendant la guerre furent éliminés et ceux qui furent fusillés ne le furent pas sans raisons. Ceux d'entre les militants bretons qui étaient innocents et avaient été arrêtés furent relâchés au bout de quinze jours.

Après la guerre, ce sont des notables qui vont reprendre les revendications du Mouvement breton d'avant guerre, avec, sous la IVe République, la création du MOB, puis dans les années 50, celle du CELIB. Des notables du Mouvement breton comme Yann Fouère, profondément de droite, seront assez intelligents pour ne jamais être soupçonnés d'être d'extrême-droite.

La rupture

Avec la création de l'Union Démocratique Bretonne en 1964, c'est une nouvelle donne politique qui est proposée aux Bretons. Ancrée à gauche, l'UDB se démarque de l'Emsav traditionnel, car son action politique part d'une analyse des préoccupations et de la vie quotidienne des Bretons.

Alliée aux partis de gauche hexagonaux, elle promeut l'idée que le centralisme parisien sert les intérêts de la concentration capitaliste, source d'inégalités, et que la décentralisation, voire le fédéralisme sont plus conformes à la démocratie et à la justice sociale que le jacobinisme. Désormais, "Vivre et travailler au pays", "Pour le droit à la différence", slogans popularisés par l'UDB, sont repris par d'autres organisations de gauche et donnent une large assise politique aux aspirations populaires en Bretagne.

Notes prises par Alain Kervern lors d'une conférence organisée par l'Association de formation politique "Kinnig".

Contre les idées d'extrême droite : "Ras le Front !"

A l'occasion d'une journée de réflexion sur *"La Bretagne et l'extrême* droite" organisée à Treglonou par l'association "Kinnig", Béatrice et Jean-François, militants antifascistes brestois du mouvement "Ras le front" sont venus présenter les raisons d'un combat qu'on espère mobilisateur.

P.B. : Pouvez-vous nous présenter *"Ras le front"* ?

Jean-François : *"Ras le front"* est un mouvement pluraliste, indépendant et unitaire, destiné à combattre les idées du Front National et d'extrême droite. Ce mouvement est né de "l'Appel des 250" signé en 1990 à l'initiative de la résistante Lucie Aubrac, des historiens René Monzat et Gilles Perrault, des biologistes Jacques Testard et Albert Jacquard...

Ces personnalités et d'autres ont décidé de ne plus rester passifs face à la progression régulière des résultats électoraux du parti de Jean-Marie Le Pen, ou d'attendre le énième crime raciste pour manifester leur émotion ou leur colère.

"Ras l'front", c'est aussi une immense banderole déployée sur l'Opéra, au-dessus de la tribune de Jean-Marie Le Pen lors de son traditionnel meeting du 1er mai et cela devant toutes les caméras de télévision. Ce fut une opération qui a demandé audace et sang-froid et grâce à l'énorme impact médiatique de cette action *"Ras l'front"* a connu une inflation considérable de ses demandes d'adhésion émanant de toute la France.

C'est ce qui a conduit le secrétariat central à encourager la création d'associations locales ainsi qu'à affilier des collectifs déjà existants. Pour l'instant, *"Ras l'front"* ne compte qu'un seul élu, mais le mouvement espère étendre sa participation sur les listes afin d'y exercer un rôle de témoin et de participer officiellement aux différentes échéances électorales à venir.

"Ras l'front" fait en outre partie de deux réseaux européens de lutte contre le fascisme d'une part le "Réseau contre le racisme et pour l'égalité des droits en Europe", et d'autre part, "l'Union des antifascistes européens". Le constat est unanime. La crise durablement installée dans tous les pays d'économie libérale, offre un terreau favorable à la prolifération d'idées fascistes, allant du plus primitif sentiment de xénophobie jusqu'au repli national le plus dur. En conséquence, tous les partis d'extrême droite s'inscrivent de plus en plus dans le paysage politique actuel. Notre combat a donc vocation à dépasser les frontières.

P.B. : Et à Brest, et en Bretagne ?

Béatrice : A Brest, depuis quelques années, plusieurs structures ou individus travaillaient déjà ensemble pour organiser des manifestations contre le parti de Jean-Marie Le Pen, pour porter les exactions racistes devant les tribunaux, pour participer activement à la vie municipale ou pour éditer et diffuser des autocollants ou cartes postales antifascistes. Mais la nécessité de plus de cohésion et de rationalisation a conduit plusieurs d'entre eux à s'appuyer sur une structure nationale et à travailler à visage découvert. Cela s'est traduit, en novembre 95, par la déclaration d'une association *"Ras l'front 29 penn ar bed"*.

Il nous apparaît d'autant plus important d'être présents dans les principales villes de Bretagne que la tête d'affiche du Front National revendique ses racines celtes comme un argument de campagne et aime à rappeler ses origines morbihannaises (ex : les rentrées politiques se font à la Trinité-sur-Mer et l'affiche "un Breton pour la France"). Notons toutefois que Jean-Marie Le Pen ne convainc pas vraiment ici puisque la Bretagne peut s'enorgueillir d'être la seule région à avoir élu un maire naturalisé à St Coulitz.

Mais la vigilance est aujourd'hui de mise. Le manque de réponses économiques et sociales crédibles, émanant des sphères gouvernementales ou des principaux partis, libère un espace aux idées populistes de l'extrême droite. Les populations socialement fragilisées cèdent au mirage de ces discours.

Tout cela explique et justifie l'existence de *"Ras l'front"*. Mais en aucun cas, notre mouvement ne peut et ne veut se substituer aux politiques. Notre action ne les dégage nullement des responsabilités majeures qui leur incombent.

P.B. : Concrètement, quelle est votre stratégie pour combattre les idées d'extrême droite ?

Jean-François : C'est d'abord la diffusion d'un journal sur les marchés, dans les facultés, autour de nous et partout où cela est possible. Cette diffusion du journal permet d'affirmer une présence antifasciste active, de proposer nos analyses et enquêtes sur le FN, d'assurer la circulation d'informations provenant de toute la France et enfin de montrer une large solidarité dans un combat commun.

En ce moment, nous contactons également le plus possible d'élus susceptibles de renseigner un "Observatoire des influences et des pratiques du Front National dans les collectivités locales" qui permettra de centraliser des informations sur le comportement des élus du FN. Ces données seront analysées et viendront nourrir une réflexion qui permettra d'apporter, dans le cadre municipal ou régional, des réponses ou actions rationnelles et efficaces.

Nous essayons de travailler avec les syndicats qui craignent une infiltration du FN parmi leurs adhérents. Un texte national est en préparation pour que des syndicalistes se déclarent antifascistes à l'occasion du 1er mai.

Nous sommes en train de collecter des articles de presse, des livres traitant ou émanant du FN afin de nous doter d'un argumentaire solide contre les idées qu'il propage et contre son programme. Il est important de dénoncer ces idées en les démontant clairement à chaque fois qu'il nous est donné de le faire : au travail, dans le bus, etc...

Actuellement, notre action principale est notre investissement dans le collectif pour la débaptisation des rues Alexis Carrel de Brest, de Guilers et du Relecq Kerhuon. En effet, il nous semble primordial qu'il ne soit rendu aucun hommage à cette personnalité eugéniste qui s'est de surcroît, ralliée à l'ordre du troisième Reich sous l'occupation. Le conseil municipal de Brest débattra de cette question le 29 mars.

Enfin, nous nous proposons de réagir rapidement et ponctuellement aux occurrences de l'actualité par des collages d'affiches circonstanciées comme aujourd'hui contre la "préférence nationale", par des rédactions de tracts ou par des communiqués de presse. Dès maintenant, nous réfléchissons à l'organisation d'actions à l'occasion du 1er mai et de Brest 96.

P.B. : En conclusion ?

Béatrice : Cette énumération de nos activités ainsi que des objectifs que nous nous proposons n'est bien sûr pas exhaustive. L'expérience et les circonstances nous ouvriront des pratiques nouvelles qui seront chaque fois appropriées. Mais nous ne perdons pas de vue l'objectif principal, c'est-à-dire le recul tangible et définitif de l'électorat lepeniste.

P.B. : Pouvez-vous donner une adresse où vous contacter ?

Jean-François : "Ras l'front – Penn-ar-Bed", boîte postale 7221, 29272 Brest Cedex.

Des nouvelles de Cloclo...

▼ Extraites sans vice de *"Famille et Education"* (1)

C'est une erreur historique d'affirmer que Clovis est en France le fondateur de l'Eglise et de la Nation. A Lyon, dès le IIe siècle, avec Potin, à Arles avec Césaire, à Poitiers avec Hilaire, à Tours avec Martin, à Paris avec Denis, à Toulouse avec Saturnin, l'Eglise s'est déjà solidement implantée. Il n'est donc pas le fondateur d'une Eglise qui existe déjà. Il n'est pas non plus le fondateur de la France. Son royaume s'étend non seulement au nord de la France mais à la Belgique, aux Pays-Bas et à une bonne partie de l'Allemagne.

(1) Numéro 400 (mai 1996) de "Famille et Education", revue très convenable... des parents d'élèves des écoles privées.



▼ Un point de vue étranger

Sous le titre ***"Une aura ternie"***, Alister Doyle, journaliste à l'agence Reuter, a signé un article reproduit dans la presse anglophone du monde entier.

Alister Doyle, persifleuse à souhait, se plaît à rappeler que *"Clovis n'a jamais été béatifié par l'Eglise catholique romaine, peut-être parce qu'il prit le soin de massacrer tous ses oncles, neveux et cousins pour s'assurer que ses fils hériteraient de son royaume"*. C'est ce qui s'appelle avoir l'esprit de famille.

Assurément voilà bien un modèle de justice et de concorde à méditer pour notre ardente jeunesse. Surtout, souligne Alister Doyle, que *"le Front national a adopté Clovis comme le symbole de ce qu'il appelle la prééminence historique de la France dans l'alimentation de la ferveur nationaliste"*. Et là on ne rit plus...

A propos du scrutin régional

Réponse de Daniel Pennec (député Côtes d'Armor) à Christian Guyonvarc'h (UDB)

Monsieur le Porte-Parole,

J'ai bien reçu votre courrier relatif au ***projet gouvernemental de modification du mode de scrutin régional.*** *Je vous en remercie et je puis vous assurer qu'il a retenu toute mon attention.*

Nous partageons, en quelque sorte et au-delà de nos divergences, la même volonté de défendre un aménagement harmonieux du territoire où les "pays" en zone rurale seraient enfin reconnus politiquement et administrativement.

Très sensible aux arguments avancés par l'Union Démocratique Bretonne quant aux avantages du scrutin mixte, j'ai décidé de poser une question écrite à Monsieur Alain Juppé, Premier Ministre, afin que vos propositions puissent être prises en compte dans le débat relatif au mode de scrutin régional.

Vous trouverez ci-joint, pour votre information, copie de cette question.

A compter de l'enregistrement de celle-ci au Journal Officiel, Monsieur le Premier Ministre dispose d'un délai de deux mois pour y répondre.

Bien entendu, je ne manquerai pas de vous tenir informé du résultat de cette démarche.

Restant à votre disposition, je vous prie de croire, Monsieur le Porte-Parole, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Daniel PENNEC (2 mai 1996)

Question écrite à Monsieur Alain Juppé, Premier ministre

Objet : ÉLECTIONS RÉGIONALES - MODE DE SCRUTIN

Daniel Pennec appelle l'attention de Monsieur le Premier Ministre au sujet de la réflexion qui est engagée par le Gouvernement sur le mode de scrutin pour les élections régionales.

Un certain nombre d'élus régionaux demandent l'organisation d'un mode de scrutin mixte avec lequel la moitié des conseillers régionaux seraient élus à la proportionnelle intégrale sur des listes régionales, l'autre moitié étant élue dans des circonscriptions de "pays" (en zone rurale) ou d'agglomération (en zone urbaine) correspondant aux bassins de vie et d'emploi.

Ce scrutin mixte permettrait dans une certaine mesure d'associer la dimension régionale à la dimension de "pays" ou d'agglomération avec pour effet le rapprochement du pouvoir régional vers le citoyen et l'intégration de chaque territoire de la région dans la politique d'aménagement.

Il accélérerait en outre le processus de reconnaissance politique et administrative des pays en zone rurale, condition indispensable à un aménagement harmonieux du territoire.

En conséquence, il lui demande de bien vouloir lui indiquer dans quelle mesure cette perspective peut raisonnablement être envisagée et d'autre part de lui préciser l'état d'avancement de la réflexion gouvernementale sur le mode de scrutin des futures élections régionales.

Daniel PENNEC (2 mai 1996)

Nekepell

l'hebdo du Centre Ouest Bretagne

Roland Le Bouëdec et toute l'équipe ont le plaisir de vous faire part de la naissance, dans la commune rurale de Mellionnec, de *Nekepell*, l'hebdomadaire du Centre Ouest Bretagne. Comme un illustre prédécesseur, le fait d'être né dans une grange ne l'empêche pas de cultiver de grandes ambitions... (tirage 10.000 exemplaires). Le baptême a eu lieu le mercredi 22 mai, à 10 h 30 au Club de la Presse, à Rennes.

A cet enfant né dans une grange, les sous-papes du PB, qui n'ont pu assister à la sympathique cérémonie du baptême donnent une bénédiction pas pâle. Bravo pour cette nouvelle expression du dynamisme Kreiz-Breizh !

FORUM PERMANENT

36.14 UDB

Max Simeoni et les paranoïdes

Que finisse la culture des chefs de bandes !

(...) Les étiquettes valsent et s'affichent. Les pancartes sont brandies mais les comportements contradictoires sont incessants. Bref, tous ces microcosmes, les anciens classiques ou les nouveaux nationalistes, se ressemblent comme deux gouttes d'eau pour leur goût de la division et de la scission répétitive qui engendre des petits mondes lilliputiens mais hyperactifs.

Les nationalistes sont nés pour combattre les autres et créer une alternative au système clan/colonialisme. Ils voulaient effacer le conservatisme claniste, assimilassionniste jacobin français, pour sauver et pérenniser le peuple corse. Ils espéraient regrouper assez de Corses par la force de leurs idées et l'exemplarité de leur conduite. La LLN n'a pas tardé à succomber à la drogue morbide de mini-affrontements conduisant à de maxi-dégâts humains et politiques. Or il est paradoxal de constater que jamais les mouvements nationalistes n'ont tenu séparément des discours aussi semblables. Ils sont pour des avancées institutionnelles de type autonomiste, pour la priorité de la langue et de la culture, pour la préservation de l'environnement, pour la solidarité sociale, pour l'Europe des peuples et des Régions, pour le pouvoir du peuple, c'est-à-dire pour la démocratie réelle et non plus formelle. Et pourtant, ils n'ont jamais été aussi divisés au point de se haïr et de s'entre-tuer.

Comment la jeunesse peut-elle s'identifier à leur combat ? Comment ne pas comprendre le parti que peut en tirer le pouvoir central dans ses réflexes les plus jacobins ? Ce combat qui se voulait populaire devient de plus en plus un jeu de bandes et de chefs de quartiers qui se chamaillent et se déchirent. Les propos ont beau être grandiloquents, parfois encore avec des accents révolutionnaires, ils ne peuvent pas masquer l'indigence profonde de la nature des comportements. (...)

Il s'ensuit une dérive vers des moyens de plus en plus coercitifs et l'émiettement en groupuscules teigneux et paranoïdes. C'est l'anti-politique. (...)

Extraits de l'édito "ARRITTI 1510", mai 1996

JDB-Youth for a Europe of Free Peoples

Le second congrès de la Youth for a Europe of Free Peoples se tiendra les **5, 6 et 7 juillet** prochain à Lorient.

Les Jeunes Démocrates Bretons

Organisateur du Congrès et membre de la YEFP, les JDB sont une organisation de jeunes fédéralistes-sociaux née en novembre 1994 à Rennes. Elle est présente dans les cinq départements bretons.

Les JDB ont pour ambition de promouvoir les idées du fédéralisme social : autonomie régionale dans une Europe fédérale, intervention de l'État comme mode de régulation de l'économie, défense de l'environnement pour promouvoir un développement durable dans le respect des générations à venir.

La Youth for a Europe of Free Peoples

C'est une confédération de jeunes de diverses régions d'Europe : Flandre, Catalogne, Pays basque, Andalousie, Galles, Frise, Écosse, Occitanie et Bretagne, présidée par la catalagne Tanxa Alaix.

Les associations membres partagent un certain nombre de valeurs :

– Foi inébranlable dans la construction européenne vers une Europe politique et sociale et non seulement économique.

– La défense des droits des minorités nationales.

– La lutte contre le racisme, la xénophobie, l'ethnocentrisme…

– Le respect des différences.

– Le combat pour les droits de l'homme.

– La solidarité vers les "tiers et quart mondes".

– La défense de l'environnement…

Les organisations présentes au Congrès

Il se tiendra en présence de représentants de Galiza Nova, de la jeunesse Valdôtaine, de la Volksunie jongeren, de Juventut Occitana, du Plaid Cymru Youth Movment et de la Joventus d'Esquerra Republicana di Catalunya.

Programme du Congrès de Lorient

Vendredi 5 juillet

– Réception à partir de 17 heures.

– Soirée sympa dans des bars où les différentes assos se présenteront.

Samedi 8 juillet

– Présentation de la région (histoire, culture, identité) par Loeiz Le Bec et Francis Favereau (sous réserve).

– Conférence sur l'évolution des institutions européennes et les progrès à faire vers l'Europe des régions animé par Kristian Guyonvarc'h (secrétaire général de RPS).

– Rédaction de courriers aux chefs d'États et de gouvernements sur notre position vis-à-vis de la CIG (Conférence révisant le traité de Maastricht).

Dimanche 7 juillet

– Délégation à la Mairie.

– Conférence de presse.

– Repas en crêperie pour la couleur locale.

– Un peu de tourisme et clôture.

Congrès ouvert à tous les jeunes.

Participation aux frais : 300 FF (250 F pour les adhérents JDB) par personne (couvre les frais d'hébergement et des repas pris à l'auberge de jeunesse : vendredi soir, samedi matin, midi et soir, dimanche matin).

JDB

NOM : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Je désire assister au Congrès de Lorient

Ci-joint le règlement par :

❑ chèque postal
❑ chèque bancaire
❑ mandat-lettre

à retourner à JDB, 10 rue Hyppolite-Lucas, 35000 RENNES.



POUR TOUTES INFORMATIONS ANTI-NUCLÉAIRES S'ADRESSER A

GREENPEACE

28, rue des Petites Écuries - 75010 PARIS
Tél. (1) 47.70.46.89

LE TRIOMPHE DE LA QUANTITÉ

La mondialisation des échanges élargit nos horizons même si elle nous rend, par l'accélération de la vitesse, la Terre plus petite. Dans ce contexte les grandes firmes sont planétaires, énormes ; les réseaux électroniques de la communication véhiculent des masses toujours plus denses d'informations. L'heure est à la démesure. Ce gigantisme des entreprises et des flux de données nous est présenté comme un bienfait, le gage d'une meilleure appréhension du monde, la possibilité de répandre partout la richesse matérielle et le progrès de la Connaissance. Ce bonheur par la Quantité n'est-il pas la dernière utopie d'un capitalisme débridé ?

La firme à taille inhumaine

Dans la compétition que se livrent les grandes firmes, l'argument à la fois décisif et désastreux est celui de la taille critique. Il existerait une dimension au dessous de laquelle une firme ne pourrait garder son rang. Fusions, absorptions, prises de contrôle sont le lot quotidien de cette lutte acharnée pour l'obtention de la supposée taille critique. Voilà un jeu bien infernal : en se battant les uns contre les autres, les firmes contribuent à relever sans cesse le niveau de la taille critique à atteindre et ainsi relancent de plus belle la nécessité de la lutte.

Mais de quelle taille parle-t-on ? Celle des effectifs salariés ? Celle des équipements productifs ? Non, d'abord celle du capital. Une preuve ? A la tête des groupes industriels, on trouve le plus souvent une *holding*, société purement financière, gérant des filiales d'activités diverses et parfois fort nombreuses, sur des critères, on le devine, essentiellement financiers. Comment comprendrait-on autrement le rachat récent par les sociétés Dim et Wonderbras de la société... Justin Bridoux ? Ce ne sont plus des raisons productives ou commerciales qui mènent le monde des affaires.

Il faut donc toujours plus de capital pour résister au féroce appétit des adversaires. Peu importe le sort des hommes et des femmes qui travaillent dans toutes ces filiales de groupes industrialo-financiers. Ils sont les vrais producteurs mais ne sont jamais consultés sur les choix stratégiques de leur entreprise. Au contraire, on les rend toujours plus "flexibles", plus corvéables ; on les accuse de coûter trop cher, d'amputer ainsi le profit avidement attendu par les actionnaires.

Le *virus impérial* (1) contamine sans cesse plus de protagonistes. Certes, des voix s'élèvent pour réclamer que les firmes conservent ou retrouvent une *échelle humaine*. A l'heure où le marché des capitaux est planétaire, où le capital circule en temps instantané et sans aucune entrave, qui écoute ces empêcheurs de profiter en rond ? En rond, c'est bien le cas : on peut prédire qu'un jour ce capitalisme-là qui tourne sur lui-même avec sa propre logique déconnectée de l'économie réelle – celle de la production de biens et de services nécessaires à la satisfaction des besoins des hommes –, atteindra un point critique, celui de l'explosion finale d'un marché financier devenu incontrôlable.

L'étouffement par l'information

Autre exemple du règne de la Quantité : le développement des réseaux de circulation de l'information. L'un des arguments forts présidant à leur essor est la "richesse" que constituerait l'accès à de multiples sources d'informations, chacune d'entre elles distribuant un volume colossal de données. L'homme informé est averti... et heureux car ainsi il dirige au mieux sa destinée !

La quantité d'informations est-elle le progrès ? L'individu est vite confronté à un flot d'informations qu'il ne peut ni connaître ni contrôler. Ses capacités d'interprétation sont fragmentaires et relèvent le plus souvent de compétences spécialisées. Quel acteur aura la possibilité de sélectionner, différencier, transformer cette masse en informations stratégiques, en ressource pour l'action ? Alors, s'agira-t-il pour lui d'améliorer les conditions de vie ou de renforcer les dispositifs de contrôle du corps social ? Finalement, la pléthore d'informations ne conduira-t-elle pas à l'indécision, puis à l'immobilisme ?

On assimile la quantité de données à la qualité de l'information. Les données ne sont utilisables que si on les comprend. A ce titre, les individus ne sont pas tous armés de la même manière pour recevoir et saisir le sens des informations. Leur diffusion massive pourrait bien renforcer les inégalités sociales : d'un côté ceux qui maîtrisent les arcanes de l'information, de l'autre ceux qui s'en détourne faute de posséder une capacité de compréhension suffisante.

Une part importante des données véhiculées se présente sous la forme d'images. La lecture de l'image s'apprend, comme la lecture du texte. Les jeunes, à l'école, apprennent-ils vraiment à lire les Images, à prendre vis-à-vis d'elles une distance critique ? Non. Alors, toutes les manipulations sont possibles. Déjà de trop nombreux exemples devraient pourtant nous alarmer.

N'est-il pas temps de dénoncer les chimères que poursuivent les financiers et les faiseurs d'informations ? Réclamons que le "mieux" fasse enfin reculer le "plus". Que triomphe la Qualité !

Yann FIÉVET

(1) Bruno Lussato, *L'échelle humaine*, Robert Lafont.

POBL VREIZH

- Kernigelled ar goañv
- C'hoarzin ha studian
- Al Liamm

Kernigelled ar goañv

gant Fañch Treger

C'hwec'hvet rann warn-ugent :
An draonienn zilezet.

Divroet eo Leon ar Rous abaoe ouzhpenn ugent vloaz e kostez ar c'hreisteiz du-hont. Er miz-mañ eo deuet da dremen un toullad devezhioù da di e ganalad Paol ar Sidaner a C'hlizarc'hant. Souezhet kaer eo bet o welet pegement a cheñchamant a oa e-barzh ar vro abaoe ar wech ziwezhañ a oa deuet da di e vignon. Diskaret e oa bet ur bern gwez ha distrujet ur bern kleuzioù. En e gêriadenn c'henidik e oa serret ar skol, serret an ti-gar, ha serret an ostaleri nemeti. Ur rann galon ! Un devezh ma oa brav tre an amzer e teuas da soñj dezhañ mont d'ober ur valeadenn a-hed al Leger, ar rinier vras evel ma rae dionti pa oa bihan. Kemer a reas ur vuzetenn da lakaat un tamm bara-pastez hag un hanter boutailhad win, al luc'hskeudenner eo kustumet da gas gantañ dalc'hmat hag ar vazh en doa skultet gant ur gontell pa oa krennard. Lezel a reas e garr-tan e Benac'h e-lec'h ma tenio da gerc'hat anezhañ d'abardaez gant un taxi eus Lanleger-Hag eñ eu hent a-hed ar stêr da heul gwenodennoù ar besketaerien eoged.

Prestik ec'h erruas dirak dismantroù labouradeg Vallée, ar vilin baper. Pegen truezus an daolenn ! Evel ma vije bet bombezet an uzin. Soñj en doa Leon da vezañ bet o weladenniñ homañ daou-ugent vloaz bennak araok d'ar c'houlz ma veze graet amañ paper kaer ha ma oa ur bern tud o labourat en draonienn. Siwazh !

Un tamm pelloc'h setu stankell Kernanskilheg savet gwechall evit pourchas tredan d'ar vilin baper.

Amañ e kavas Leon ur Pesketaer hag a lâras dezhañ e oa kaoz da zispenn ar stankell. Darn eus an dud a oa a-du, darn all a-enep met an diviz a oa bet kemeret dija gant ar prefed.

– Bep tro e vez evel-se eme ar pesketaer. A-benn ma vez goulennet o ali digant an dud o devez graet ar pennoù bras o dibab.

Ha tro-zro e veze klevet trouz hegasus an heskennoù dre dan o tiskar ar gwez evit ma c'hello an tourterien hag ar mekanikoù bras tostaat d'ar stankell.

– Ya, eme ar pesketaer, adarre, cheñch a ra an traoù met pas war an tu mat. Gwechall e oa amañ milinoù bleud, milinoù paper milinoù lin, tud o tont hag o vont ha bremañ n'eus mann ebet ken, nemet un toullad pesketaerien hag ur baleer bennak. Aet eo ar vuhez kuit eus an draonienn, aet eo ar vuhez war vord an hentoù bras.



C 'HOARZHIN HA STUDIAN

Ar re gozh o deus sonj eus "Radio Kimerc'h". Ha klevet o deus ar re yaouank anv eus an abadennoù-se. Traoù savet gant Pêr Helias, (n'oa ket deut c'hoazh da vezañ Per-**Jakez** !). Sikouret gant tud evel Pêr Trepos, marvet re abred, siwazh dirnp. Anebeudoù eo bet embannet ar pezhioù-c'hoari-se gant **Brud Nevez - Emgleo Breiz**. An dekvet levrenn a zo deut ermaez. An hini diwezhañ. Evel-se e vo kavet pevar-ugent pezh-c'hoari ! Lod anavezet mat, lod all kazimant ankouet ganimp. C'hwec'h a vo kavet el levrenn IO. Da glozañ al levr, **"Piou e-neus lazet an hini koz"**, un "darnoud-polis" bet skignet gant Radio-Kimerc'h d'an 3 a viz Meurzh 1957. C'hoariet gant Ivona Abiven, Naig, Jeva Laurent, Gaid, Pêr Trepos, Lom ha Pêr Helias, an Aotrou Lagadec. Unan eus ar re blijusañ. Ha ken farsus, memes tra, **"Kov Gwillou vihan a ra trouz", "Bouzar pe Vud", "Tonton Loullig hag e villejou pemp mil lur", "Eun taol brao"** (bet c'hoariet d'ar c'hentañ a viz Mezheven 1947 e Radio Kimerc'h), **"Marvaillou an dillad aour".**

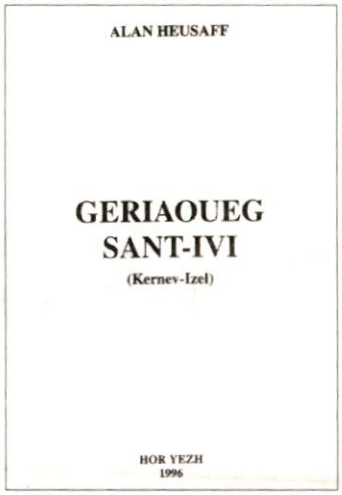


Kavet e vo plijadur en ur lenn ar c'hwec'h pezh-c'hoari-mañ. Gant ur brezoneg bev hag aes da gompren.

Ken bev hag aes da gompren, gant awechoù gerioù tregeriek, met notennoù a zo e traoñ ar pajennoù, e vo kavet dastumad pezhioù-c'hoari Maria Prat. A1 leor nevez a zo ar pempvet eus an dastumad. Da heul **"Grev ar venajerien"** e vo lennet **"Eur gentel kan", "Deus ganin", "Da biou e vo an intañvez", "Ar merer mad", "O tremen ar reform".** Lod berroc'h, lod fentusoc'h. Lod un tammig "kentelius" evit tud an amzer-mañ. Un tammig spered "patronaj" ganto.

Bet oun bet meur a wech oc'h arvestiñ ouzh **"Beilhadegoù Treger"**. Bravkenañ e oa ar beilhadegoùse. Gwelloc'h, marteze ar pezhioù-c'hoari c'hoariet gant an dud, gant tud ar vro, eget lennet bremañ ganin va-unan, hep amezerien, deut ivez da baseal un nozvezh fentus, gant c'hoariva, kanaouennoù, kontchoù. Bet eo bet ivez Beilhadegoù Treger, a-wechoù... e Bro Leon ! Ha ken laouen an dud.

Levr Alan Heussaff a zo dizheñvel-tre : **"Geriaoueg Sant-Ivi (Kernev-Izel)"**. Ul levr war ar yezh. Danvez al levr-mañ a zo bet embannet dija anebeudoù war **Ho Yezh** (etre 1956 ha 1973). Ar brezhoneg taolennet dimp a zo kentoc'h an hini en implij er vro-se araok 1944. Er Raklavar e vo lennet :



"Gant an disteroc'h-distrerañ ma'z eo aet plas ar yezh e buhez pemdeziek an dud o deus holl ankouaet, darn anezho gerioù 'zo, re all gerioù all... A-benn ar fin ar gwellañ am eus kavet ober eo dezrevellañ ar pezh a anavezan ma-unan eus stad ar c'heriaoueg evel ma oa war-dro 1940-44 ."

Met lennet en deus ivez A. Heussaff tezenn Gary Germain, **"Etude linguistique sur le breton de Saint-Yvi"** (1984). Ha klokaet e labour kentañ gant studiadenn G. Germain. E meur a blas el levr, ha da skouer, e fin al levr : **"Gerioù ha troiennoù marilhet gant Gary G. Germain ha n'am eus ket bet klevet e Sant-Ivi".**

Evit an distagadur eo bet graet, war bouez nebeut, gant aroueziou al lizherenneg soniaduriel etrevroadel. Evel-se e vo kavet distagadur Sant-Ivi. Evel just meur a hini a anavezo "e" zistagadur, dezhañ pas bezañ eus S.-Ivi. Diforc'h bras a zo etre ar brezhoneg "skrivet" hag ar brezhoneg "komzet" . Evel e peb yezh : lonket vogalennoù gant an dud, berraet ar gerioù. "Mont buan" n' eo ket un doare nevez. Kavet e vo ivez traoù farsus, da skouer, e Sant-Ivi e vez laret ar vazhvanal, ur ger gwegel ! daoust ma'z eo ur gwaz hag a ya peurliesañ da "vazhvalaniñ. Perak ? Arabat klask da gompren : ur yezh a zo bev.

Plijadur a vo o studiañ ha zoken o follennata al levr-se.

Glaoda MILLOUR

Helias Pêr Jakez. **Biskoaz kemend-all.** Degved levrenn. 135 p. **Emgleo Breiz.** 50 L. Prat Maria. **Grev ar venajerien ha peziou-c'hoari all.** Pempved levrenn. **Ar skol vrezoneg.** 145 p. 40 L. e ti Mesidou, 40 bis rue de la République, 29200 Brest. Heussaff Alan, **Geriaoueg Sant-Ivi.** 333 f. 150 L. **Hor Yezh,** 1 Plasenn Charles Peguy, 29260 Lesneven.

Kernigelled ar goañv *(heul)*

Ha Leon da vont adarre gant e wenodenn. Koulskoude e oa kaer ar stêr hiziv, sklerijennet gant an heol veure ha red an dour a ziluzie ar blev-dour en o bleun. Amañ hag ahont e tiveuze reier rous hag e weled strinkerezed-dour o en em walc'hiñ en o salgibellañ, ur poullig dour er roc'hell.

En ur vont da heul e hent en em gavas Leon adarre dirak milinoù kozh dilezet ha dismantret alies pe neuze adsavet hag adkempennet da ober kenkizoù vakañsoù evit bourc'hizien. Met neuze, peurvuiañ, e oa difennet tremen a-hed ar stêr hag e oa ret ober un dro evit adkavout ar rinier pelloc'h.

Soñjal a reas Leon e oa gwashoc'h c'hoazh ar vourc'hizien evit an noblañs, gwashoc'h an dud pinvidik-nevez evit ar re pinvidik-kozh, da nebeutañ evit ar pezh a sell ouzh an droed da dremen war o douaroù.

E traoñ da gastell Fonkedeg, e-kichen ar skeul nevez c'hraet evit ma vefe aesoc'h d'an eoged mont war grec'h e kavas ur pesketaer all a lâras dezhañ e oa ar c'hleñved war ar pesked, war an eoged dreist-holl. Gwechall, eme hemañ, e veze gwelet mat pegoulz e veze saoutret an dour. Bremañ e c'hell bezañ sklaer hag ampoezonet nemes-tra gant ludu-holen pe nitratoù ha meur a draoù all.

O tostaat diouzh Lanleger e welas Leon, a-greiz-holl, ul luc'hedenn ruz o tremen war ar stêr, ha div ha teir ha peder ha rœñvoù o treiñ evel milinoù-avel. Paotred ar c'hanoeioù a oa o tiskenn ar stêr.

Ur pennad goude pa erruas e-kichen ar poull dour-red graet e kreiz kêr Lanleger evit ar bagigoù e komprenas penaos ma ne oa ket dilezet penn da benn e stêr muiañ-karet e oa deuet an draonienn da vezañ un dachenn didu-amant ha netra ken.

(Da vezañ kendalc'het)

AL LIAMM

Niverenn 295

Gant pemp barzhoneg e krog an niverenn : Per Denez, Per Diolier, Reun ar C'halan, Soaz an Awen, Dan Ar Wern, o deus pep hini e zoare hag e gizidigezh hag ur frealz eo, evel ma lavare Frañsez Kervella (Doue d'e bardono), en em vagañ diwar varzhoniezh a-zoare.

Plas a zo d'an danevelloù eveljust, gant skridoù Yannig Kerleon, Joel Donnart, Alan Dipode, an div ziwezhañ modern-kenañ, fent hag enkrez tro-ha-tro enno. Gant Paol ar Meur e vez kont eus ur gantreadenn dre Vro-Arc'hantina, e-lec'h m'en deus klasket adkavout roudoù trevadenn ar Gembreiz.

Goulven Pennaod a ginnig ur studiadenn diwar-benn ar yuzeveg (yiddish) a zegaso kalz deakamant da Yann Ienner ; gant Yvan Guehennec e teuer betek dibenn e bennad gouestlet da Emsavadeg ar Paper Timbr hag hini ar Bodenoù Ruz hag e tispleg an oberour abegoù an darvoudoù. Gwenole ar Menn, oberiant bepred, a ro deomp da c'houzout e vo adembannet gant Skol (6 straed Lapicque, Sant-Brieg) ar c'hentañ geriadur gwenedeg (hini P. de Chalons, moulet e 1723) ha geriadur an Tad Maner deut er-maez e 1659.

En notennoù, ouzhpenn 8 pajenn, gant lizherennoù bihan, a zo evit al lizhiri a ro tro d'al lennerien da zisplegañ o mennozhioù Kont a vez c'hoazh eus ar c'hoarioù bet itriker gant Yann Gerven, hag eus gerioù kroaz bet savet gant Erwan Vallerie (Gwalereg) hag embannet er gelaouenn a-hed 8 vloavezh (1978-1986). A-hed 21 bajenn all e vez roet keloù eus ar vuhez sevenadurel a Breizh, hini an Emsav, anat. (Koumanant : 180 lur ; tud dilabour, studierien, 100 lur ; Per ar Bihan, 16 straed ar Fornioù Raz, 35400 sant-Malo).

Marzhin GROGENNEG

AL LIAMM

KELC'HGELAOUEN LENNEGEL DAOUVIZIEK
Koumanant : 180 lur.
P. Ar Bihan, 16 Straed ar Forniou Raz, 35400 Saint-Malo

Apprenez le breton

EVIT AR BREZHONEG

12 straed Penn Ar Wern – 29450 KOMMANNA

Abonnement 6 numéros : 75 F

Morbihan : Tro-Heol evit Diwan

Setu an anv a zo bet dibabet gant an teir skol Diwan ag ar Mor Bihan e'it o gouel achimant ar bloazad-skol.

Perak an dro-heol ?

En arbenn ag ar vleunvenn adra-sur mes ivez peogwir e vo aozet ar gouel-se pe en Oriant pe e Gwened ar bloaz ma ' zeu e'it gober "tro" ar Mor Bihan. Ha da eil, en arbenn ag an "heol", da laret eo koulz ar bloaz ma ' vo aozet ar gouel (tro-ha-tro Gouel Sant Yann).

Tro-Heol a vo e Baod d'an 29 a viz Mezheven 1996 er Skavid.

Gant :

Adal 2 eur d'enderv : kermess ha c'hoarioù e'it ar re vras (boulltenn, an houarn, bazh-yod, rugby strobet...) hag e'it ar re vihan 'elrezon (kastell-aer). Pep seurt stalioù .

Da 6 eur : Sonadeg gant Jean-Luc Roudaut ha bugale an teir skol.

D'enderv-noz : Tu 'vo da zebrin àr an dachenn pe er sal ma 'ra glav eraog ar Fest Noz Vras gant Follenn, Loerou Ruz, Yann Dour, Ar Bas/Buiie, ha...

E'it prenan ar bilhetennoù :

An Oriant : Ar Bed Keltiek, 50 Straed ar Porzh.

Baod : Ti ar Wask, 10 Plasenn ar Marc'had.

Gwened : Levrdi "Paroles et Musique", 22 Straed ar Menez.

KEIT VIMP BEV

NOUVEAU !



BLEVEK
Penn Menez an Arzh
Prix ALPH'ART à Angoulème

L'AFFAIRE DU MOIS *



YAKARI e bro an avanked

J'achète

☐ BLEVEK : Penn Menez an Arzh **52 F**
☐ YAKARI e bro an avanked **29 F** (au lieu de 45)*
☐ **Les deux** **70 F***
SANS FRAIS DE PORT

M./Mme : _____
Adresse : _____

Bon de commande et chèque à renvoyer à :
KEIT VIMP BEV 29520 LAZ
** Offre valable jusqu'au 30 / 6 / 96*

Fête de la langue bretonne : un noyautage qui pose question

Il n'est pas dans les habitudes de ce journal de polémiquer avec telle ou telle organisation bretonne ni de répondre aux attaques dont l'UDB est régulièrement la cible de la part de certaines officines. Les 36 pages du PB n'y suffiraient pas... Mais cette fois l'affaire est grave. L'UDB et Le Peuple Breton ont été exclus de la 10e Edition de la Fête nationale de la langue bretonne de Spézet, les 25 et 26 mai, de par la volonté du parti Emgann et pour délit d'expression. Certes, l'implication de ce parti dans l'organisation de la Fête de Spézet n'est pas une découverte, mais ce qui est révélé ici c'est la mise en coupe réglée de la manifestation, des structures parallèles créées par Emgann et soi-disant associées à la direction servant de paravent pudique. Evidemment ce contrôle politique n'apparaît jamais dans la communication extérieure pour ne pas effaroucher le public, les sponsors et les collectivités publiques appelées à subventionner les organisateurs.

Nous vous livrons les pièces du dossier et vous laissons juge.
D'aucuns, bien que partageant notre point de vue sur le fond, seront peut-être tentés de nous dire qu'en rendant publique cette affaire, "nous marquons contre notre camp"...
Mais de quel camp s'agirait-il ? Celui qu'Emgann souhaite voir les Bretons adopter (lire son communiqué paru le 20 février 1996), c'est-à-dire le camp d'ETA ? Le Mouvement Breton a trop souffert par le passé d'un manque de clarté dans des moments où l'essentiel était en cause. Alors, la Bretagne, oui ! mais pas au mépris des hommes.
La Bretagne aussi, d'accord ! la Bretagne d'abord, jamais !

L'UDB absente de la fête de la langue bretonne : les raisons d'une exclusion

Présents à la fête nationale de la langue bretonne depuis ses débuts en y tenant un stand, l'UDB et le journal "Le Peuple Breton" seront absents de l'édition 1996 les 25 et 26 mai. Cette absence est le résultat d'une décision d'exclusion prise par un homme, Yann Puillandre, pour le compte d'une organisation politique, Emgann.

Cette péripétie dans l'histoire déjà longue de l'UDB et du PB n'aurait mérité aucune publicité si la mesure d'exclusion qui les frappe ne se fondait sur des raisons politiques qui mettent en cause des valeurs aussi fondamentales que le respect de la vie et de la liberté d'expression. Emgann reproche à l'UDB un communiqué de pressé date du 20 février 1996 qui répondait à un communiqué d'Emgann dans lequel les méthodes terroristes utilisées par ETA étaient implicitement approuvées (documents p. 15) au nom du droit de choisir les moyens de la lutte contre un Etat. Les victimes civiles nombreuses, des attentats d'ETA se trouvaient ainsi passées par pertes et profits.

La position d'Emgann sur le dossier basque, loin d'être nouvelle, est clairement affichée depuis la radicalisation de ce parti en juillet 1992 qui a provoqué le départ de plusieurs de ses membres fondateurs. Le rappel de cette position justifiait à lui seul que l'UDB réaffirme son attachement au respect de la vie humaine et à une solution pacifique au Pays Basque. Pour l'UDB, la fin, quelle qu'elle soit, ne justifierait jamais tous les moyens. Mais de surcroît, l'exploitation médiatique de plusieurs dizaines de Bretons emprisonnés ou mis en examen, dont la démarche d'hébergement était de nature humanitaire, nous a paru particulièrement scandaleuse.

Il va de soi qu'aucune pression d'aucune sorte n'amènera l'UDB à renier ses idéaux. Nous ne sommes pas disposés à vendre notre âme pour un stand.

Dans son communiqué Emgann demandait aux Bretons de choisir contre l'Etat espagnol et ETA. Entre deux formes de violence qui portent gravement atteinte aux droits de l'homme, l'UDB n'a pas à choisir. Chercher les voies d'une solution politique à une situation de violence de ce type, ce n'est pas se montrer complaisant à l'état d'un camp ou d'un autre. C'est au contraire rappeler sans cesse que le droit à l'autodétermination des peuples en tant que droit collectif et les droits fondamentaux de la personne en tant que droits individuels sont des droits universels qui doivent être respectés pareillement. Aucune paix durable ni démocratie véritable ne s'obtiennent sans cette recherche permanente d'une complémentarité entre des droits trop souvent opposés.

Au-delà du cas particulier de l'UDB qui n'intéresse que ses militants et sympathisants, la mesure d'exclusion qui la frappe soulève deux questions :

1. La fête nationale de la langue bretonne, dont le contrôle politique se révèle être aux mains d'Emgann, est-elle la propriété de ce parti ? Les bénéfices de cette fête servent-ils à diffuser la propagande de ce parti, notamment quand il cautionne ETA ? Dans l'affirmative, il est souhaitable que chaque bénévole et chaque visiteur potentiel en soient clairement informés.

2. Les véritables patrons de cette manifestation recevant ou sollicitant des subsides publiques de plusieurs collectivités (Conseil Général du Finistère, Conseil Régional, Union européenne via le GALCOB), les contribuables, donc les citoyens finistériens, bretons et européens ne risquent-ils pas de participer, à leur corps défendant, à la diffusion d'une propagande politique qui met en cause les droits fondamentaux de la personne ?

Connaissant le dévouement des dizaines de bénévoles qui œuvrent à la préparation et l'organisation de l'événement qu'est devenue la fête nationale de la langue bretonne en Centre-Bretagne, l'UDB ne saurait trop les inviter à se réapproprier cette manifestation avant que l'orientation sectaire que certains veulent lui donner ne nuise à se pérennité.

Christian GUYONVARC'H
le 21 mai 1996

Condamner toutes les formes de violence politique en Espagne, oui ! Cautionner ETA, non !

L'UDB tient à rappeler que la grande majorité des 212 Bretons inquiétés par la police et la justice françaises depuis mai 1992 ont justifié l'accueil de Basques à leur domicile par un devoir d'hospitalité et par la réalité objective des menaces de torture et d'assassinat qui pensaient sur ces personnes. A aucun moment les Bretons poursuivis n'ont tiré argument des actions criminelles de la police espagnole, commanditées par le pouvoir politique, pour justifier la stratégie terroriste d'ETA. Condamner toutes les formes de violence politique en Espagne, y compris quand elle vient du régime en place, est une chose, cautionner ETA en est une autre.

Les quelques éléments isolés en Bretagne qui, ayant pris le parti d'ETA, ont tenu à le faire savoir publiquement, montrent dans quel mépris ils tiennent celles et ceux qui ont perdu la liberté par respect pour la vie humaine et dont l'honneur est mis en cause. L'UDB condamne très sévèrement ce comportement tant du point de vue éthique que politique.

C. GUYONVARC'H (20/2/96)

Bretons-Basques : Embann condamne la violence des Etats

"Le mouvement breton Emgann condamne la violence exercée par les Etats espagnol et français à l'encontre du peuple basque, qui se traduit par la domination politique, la partition géographique, la débasquisation, la criminalisation des militants, les tortures... Emgann réaffirme sa solidarité à l'égard d'un peuple qui entend reconquérir ses libertés, sans porter de jugement sur les moyens choisis pour y parvenir. Regretter le recours à la violence ne suffit pas, encore faut-il choisir son camp. Les attentats et les autres moyens violents n'ont pas empêché les partisans de la décolonisation et du droit des peuples de soutenir hier le combat des Indochinois, des Algériens, et aujourd'hui des Irlandais, des Tchétchènes et autres Kurdes. Cela vaut aussi pour les Basques."

"Nous dénonçons la campagne de désinformation orchestrée par le ministre de l'Intérieur et soutenons la mobilisation visant à la libération des personnes écrouées, l'arrêt des poursuites et l'amnistie des condamnés".

(C'est le PB qui souligne).

Communiqué d'Emgann
paru le mardi 20 février en page Côtes-d'Armor de *Ouest-France*

Le soutien d'Emgann à l'ETA : Minihy-Levenez désapprouve

La récente prise de position du mouvement breton Emgann en faveur de l'ETA basque est désapprouvée par l'association Minihy-Levenez, centre spirituel bretonnant diocésain.

L'association *"ne peut qu'être révoltée par l'approbation qu'Emgann donne au moins implicitement à la violence de l'ETA"*, écrit Job an Irien, président de Minihy-Levenez.

"Le collectif de soutien aux Bretons ayant hébergé des Basques a toujours dénoncé toute collusion avec l'ETA et refusé la violence. Si tant de Basques, souvent militants culturels ou politiques, ont dû quitter leur pays, c'est après des traitements inhumains infligés par la Guardia civil espagnole (...). Nous avons toujours soutenu le droit d'asile et condamné la violence, qu'elle soit celle de l'ETA ou du GIA, celle de l'IRA ou des milices orangistes, à cause de la démocratie et de la dignité de la personne humaine. Il existe des moyens moins lâches que la violence pour se faire entendre."

Ouest-France, 29/2/96

Lettre de Y. Puillandre à l'UDB

*Lettre manuscrite de Yann Puillandre, secrétaire du Comité de coordination de **Gouel Broadel ar Brezhoneg** à Christian Guyonvarc'h, porte-parole de l'UDB (faxée le 21/5/96).*

Suite à ta communication téléphonique du 20 mai, je confirme par écrit et de ma main :

1) qu'il y a bien un contrôle politique à Gouel Broadel ar Brezhoneg,
2) qu'il y a un contrôle culturel,
3) qu'il y a un contrôle économique.

A savoir que ne s'installe pas qui veut. En tant que secrétaire général de la fête, j'assume pleinement ces trois responsabilités. Les associations, partis politiques ou particuliers viennent sur invitation du comité. Nous sommes seuls juges des critères à respecter. Il n'y a pas forcément tacite reconduction du contrat. C'est votre cas cette année.

En effet, votre attitude agressive, voire injurieuse envers l'un des coorganisateurs de la fête, le mouvement Emgann, fait que nous ne vous considérons plus, pour l'instant, ni comme ami, ni comme mouvement partageant des bases politiques communes (ou proches). Ceci est regrettable mais vous en portez l'entière responsabilité.

Gouel Broadel ar Brezhoneg est une fête militante et conviviale. Vous inviter à cette grande table que nous présidons serait déplacé dans l'état d'esprit où vous vous trouvez par rapport à nous actuellement.

D'autres partis de gauche ayant aussi électorat en Bretagne (parti socialiste, parti communiste, MRG, écologistes) ne sont pas invités à tenir des stands. Ce qui n'empêche pas plusieurs de leurs responsables d'y venir à titre personnel. Il en sera de même pour vous. Que ce soit bien clair : les militants et responsables de l'UDB ne sont pas interdits de séjour à Spézet. Seul votre mouvement est concerné par notre décision. Toute polémique stérile serait déplacée.

Il est de notoriété publique que je suis partisan "d'une entente des gauches bretonnes". Ma position n'a pas varié. Si vous respectez les règles élémentaires rendant compatible une éventuelle recherche d'actions concertées des mouvements UDB et Emgann, je suis prêt à réviser ma position pour Gouel Broadel ar Brezhoneg 1997 (si je suis toujours à ce poste).

Si par contre les désaccords sont trop grands et que vos attaques continuent, chacun ira son chemin et le soleil se couchera toujours à l'ouest en Bretagne...

Salutations nationalistes bretonnes.

Signé **Yann Puillandre**

P.S. Cette lettre peut être transmise à qui vous voudrez et publiée où vous voulez. J'assume de bout en bout.

Commentaire de la lettre de Y. Puillandre

Cette lettre a fait suite, comme l'écrit son auteur, à une conversation téléphonique que j'ai sollicitée, sur demande de plusieurs camarades, après avoir eu connaissance de ce que l'UDB, invitée les années précédentes, se verrait interdire l'accès à la fête en 1996. Cette démarche de conciliation s'est avérée vaine. En revanche elle nous a permis d'apprendre (et cette lettre le confirme) l'autoritarisme personnel et le contrôle partisan qui règnent sur cette manifestation. Une lecture attentive révèle en plusieurs endroits une idéologie inquiétante.

Passons d'abord sur "l'état d'esprit" qui est prêté à l'UDB. On ne fait pas de politique avec un "état d'esprit" mais avec une morale. C'est cette morale qui a manqué quand ce parti s'est cru autorisé à faire connaître publiquement son soutien à ETA alors que des Bretons étaient inquiétés par la police et la justice pour avoir soi-disant participé à un réseau de soutien logistique à cette organisation terroriste. N'était-ce pas leur planter un couteau dans le dos ? A chacun de juger, mais c'est bien ce comportement-là et rien d'autre qui a motivé notre réaction.

Ensuite, voilà l'UDB mise dans le même sac que les partis parisiens. On passera sur la petite couche de mépris sous couvert de justifier l'exclusion. Si l'on comprend bien, pour être un parti breton digne de ce nom, il faudrait adopter la position d'Emgann sur ETA et agir comme a agi Emgann alors que plusieurs dizaines de Bretons étaient menacés dans leur liberté. Autrement dit : "si vous n'êtes pas avec nous, vous êtes contre la Bretagne". L'histoire nous a appris où cette logique-là pouvait mener les peuples.

L'usage de la première personne du singulier, notamment s'agissant de la levée éventuelle des "sanctions" contre l'UDB en 1977 (que Yann Puillandre lie aux relations UDB-Emgann), laisse clairement apparaître qu'à Spézet, si l'organisation matérielle de la fête fait appel à de nombreux bénévoles, sa direction et son contrôle échappent en revanche à toute démarche collective. Vive le chef ! Voilà qui n'est pas pour nous rassurer sur le type de société qu'Emgann réserve aux Bretons dans l'hypothèse, heureusement fort improbable, d'une prise de pouvoir.

Yann Puillandre dit assumer de bout en bout. Nous assumons aussi notre droit à la parole et n'entendons pas nous taire quand nous considérons que l'intérêt de la Bretagne mais aussi celui des personnes, bretonnes ou non, sont en jeu. C'est notre façon à nous de faire de la politique mais aussi, d'une façon plus générale, d'aborder la vie en société. A chacun d'apprécier.

Si l'édition 1977 de Gouel Broadel ar Brezhoneg se déroule dans des conditions identiques, qu'au moins chaque bénévole, chaque visiteur potentiel et chaque sponsor public ou privé sachent où ils mettent les pieds et connaissent la destination de l'argent qu'ils y laissent.

C. GUYONVARC'H

Papouilles papales

Les uns estiment que le voyage du Pape est trop "français", trop "Clovis", et qu'il faut essayer de lui mettre un cachet Bzh. D'autres ne veulent pas donner à la visite du Pape l'importance d'un voyage de Chef d'État...

Le PB-PV ayant des amis dans les deux groupes – qui n'ont pas l'air de se faire des papouilles – benne l'information, brute de décoffrage, en considérant certainement "quelque part" comme on dit, que les deux initiatives ont leur logique... et finalement se complètent pas mal.

Des centaines de personnalités représentatives du monde économique , culturel politique, artisitique et religieux des cinq départements bretons se sont regroupées au sein du Comité pour une visite du Pape "en Bretagne". Adresse : 21, rue des Tribunaux, 56000 Vannes, tél. et fax 97.40.70.92.

Comité de parrainage :

M. Pierre Le Moine (président), représentant de l'UFCE auprès du Conseil de l'Europe, Comité mixte ONG, parlementaires du Conseil de l'Europe, président honoraire de l'UFCE. M. Yann Jestin (vice-président), président de l'association des élus bretonnants. M Tugdual Kalvez (Trésorier), philosophe. M. Yannig Baron (secrétaire), président d'association de parents d'élèves.

et Mesdames et Messieurs Per Denez, Anne Auffret (artiste), Jean-Jacques Monnier (historien), Yvonig Giquel (écrivain, directeur honoraire de la Chambre de Commerce du Morbihan), Joseph Le Bihan (professeur à HEC), Joseph Martray (fondateur du CELIB), Ronan Huon (écrivain, éditeur), Yann Poilvet (directeur d'Armor Magazine), Jean Cevaër (ingénieur), Didier Guinlé (chômeur, Nantes), Monig Loosen-Baron (artiste), Pierre Laurent (ancien élève de polytechnique, président de l'Entente culturelle bretonne), Yvonig Le Merdy (présidente d'Emgleo an Oriant), Mikaël Chauvin (ingénieur), François Marquer (Docteur es Lettres), Yann Talbot (prêtre), Camelo de la Pinta (artiste), Loeiz Laurent (administrateur de l'INSEE, président du Comité de Linison de l'action régionale), Yannig Coraud (conseiller municipal de Saint-Nazaire), Alain Kervern, le Centre spirituel breton de Guingamp, Jean Février (Docteur es Lettres), Youen Olier (écrivain), Daniel Thenadey (directeur Centre culturel "Les Arcs" Quéven), Alan Stivell, Olivier Furon-Bazan (journaliste, écrivain), Jean-Yves Cozan (premier vice-président du Conseil général du Finistère), Yann Bouëssel du Bourg (Docteur es Lettres, diplômé d'études supérieures de Celtique), Yvona Martin (Collier de l'Hermine), Burel (adj. au Maire de Scaër), P. Chapalain (Maire de Plounévez-Lochrist), Isabelle Le Bal (conseillère municipale de Kemper), Bernard Le Nail, André Lavanant, Daniel Pennec (député de Guingamp), Fanch Kerrain (professeur), Christian Y.M. Kerboul (Grand prix des écrivains Bretons), Jean-Luc Le Douarin (chef d'entreprise), Georges Le Meur (Maire honoraire de Châteauneuf-du-Faou), Michel Bastit (professeur de philosophie à l'Université de Bourgogne)...

Elles invitent tous les chrétiens qui se sentent bretons et toutes les personnes qui se sentent concernées par la première visite d'un Pape *"en Bretagne"* à les joindre et à entrer en contact avec le Comité.

Nom et Prénoms :

Adresse :

Signature

Indiquer les "titres et qualités" qui peuvent être mentionnées.

Madame, Monsieur,

Une certaine mouvance bretonne, constituée en "Comité pour une visite du pape "en Bretagne" fait circuler actuellement une pétition auprès des "personnalités du monde économique, culturel, politique, artistique et religieux"... (cf doc. joint).

A entendre les initiateurs de ce comité on en vient à penser que les deux ou trois mots que le Pape pourrait, peut-être, prononcer en breton à Sainte-Anne-d'Auray auraient l'effet magique de sauver la langue, voire même la "nation", bretonne.

Le ridicule de ces quelques courbeurs d'échine ne devrait que prêter à sourire. Mais, mêlées aux leurs, quelques signatures de gens que nous estimons nous indiquent que ce discours idenditaire commence à en abuser plus d'un.

Nous pensons qu'il est temps de remettre les pendules à l'heure en rappelant quelques repères auxquels nous sommes profondément attachés. C'est l'objet de la pétition jointe que nous vous adressons avec déjà quelques signatures.

Nous espérons que vous pourrez lui ferez échos en la diffusant largement.

Gilles Servat, François Budet, Jean Kergrist.

Le 5/4/96

PÉTITION : A propos de la venue de Jean-Paul II à Sainte-Anne-d'Auray

Les soussignés :

– respectueux de tous les courants de pensée et de toutes les croyances ;

– considérant que la séparation de l'Eglise et de l'Etat constitue un principe fondamental de progrès humain éloignant le spectre des guerres de religion ;

– considérant que la reconnaissance du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes ne doit rien aux religions établies

souhaitent la bienvenue en Bretagne à tous les pèlerins de la terre, qu'ils soient basques, africains, arabes ou polonais...

s'insurgent contre tout caractère officiel qui serait donné à la visite d'un chef religieux en Bretagne.

Signatures à adresser à : Jean Kergrist, Penvern Vras, 22110 Glomel.

Premiers signataires (par ordre d'arrivée des signatures) : Gilles Servat, François Budet, Jean Kergrist, Yann Fanch Kemener, Patrick Ewen, Julien Simon (comédien), André Markowicz (traducteur), Marthe Vassalo (chanteuse), Emilien Tessier (comédien), François Le Gallou (comédien), Annie Lucas (metteur en scène), Roger Le Roux (directeur du Carré Magique), Solange Grecam (Carré Magique), Michel Balbot (Maire, conseiller régional), Jean-Paul Dubois (président de Communauté de communes), Elie Geffray (prêtre), Richard Jeannigros (géomètre), Odile et Yves Le Jeann (agriculteurs), Patrick Gourlay (boulanger), Christian Robert (juriste), Marc Le Jeann (artisan), François Riche (aritsan d'art), Allan Wall (boulanger) Michel Rault (enseignant), Dominique Viel (enseignante), Thomas Salesses (syndicaliste étudiant), Armand Barth (documentaliste), Michel et Françoise Trabut (professeurs retraités), Frédéric Grandgirard (enseignant), Paul Recourse (enseignant), Hélène Donnart (enseignants), René Vautier (réalisateur), Jean-Michel Veillon (musicien)...

Nom - Prénom

Adresse

Profession ou qualité

Signature

Visite du Pape



Brèves des médias

Attention les oreilles

D'après une enquête récente, RBO aurait appliqué la règle des 40 % de chansons françaises et aurait même doublé ce chiffre : RBO en journée, 80 % en soupe.

La paix !

Venu présider les cérémonies honorant la libération d'Orléans par Jeanne d'Arc le 8 mai 1429, Chirac a rappelé que les valeurs qu'incarne Jeanne d'Arc sont celles de la justice, de l'amour, de la liberté, de la paix. Pour bien souligner son message de paix, Jaco a ensuite assisté au défilé militaire traditionnel, qui a mobilisé 1.000 bonhommes et 50 véhicules, plus une présentation aérienne.

Karaoké et gerbes

Le Télégramme nous a appris qu'à Lorient, à l'occasion de la commémoration du 8 mai, les élèves des écoles Bisson et François Tanguy ont été mis à contribution pour interpréter le chant des partisans, accompagnés par l'harmonie et Bonnet au micro, avant le dépôt de gerbes.

Sus !

Juppé s'est plaint de la "mauvaise graisse" des fonctionnaires. C'est sans doute pour ça qu'il fait de la lipo-succion aux services en zones rurales.

Chirac président des beaufs

Chirac a reçu à l'Elysée les footballeurs du PSG, déguisés et braillards, avec qui il a échangé quelques vaseuses. Qu'est-ce qu'on se marre avec les footeux !

Poésie du foot

Petites phrases touchantes entendues pendant la commémoration de la victoire du PSG du 8 mai : "Dans le football parfois, il y a de grands rendez-vous d'affection." "Et qu'est-ce que vous avez fait, pensé, hier à Bruxelles, quand on a donné le coup de sifflet final ?" "Avec tout ce qu'on a subi dernièrement on a surtout pensé à nous." "L'aventure n'est pas terminée."

Plantes

Les gains escomptés suite à la réduction des fraudes sur la redevance télé sont de 2/3 de ces fraudes, soit environ 600 millions de francs. De quoi payer Delarue pendant quelques jours et d'acheter pas mal de plantes en plastique pour "Du man Du se".

Foot plouc

Commentaires d'un célèbre journal sportif sur la victoire d'Auxerre en foute : "Comment une ville de province de 40.000 habitants qui n'a même pas de gare, a pu triompher du championnat ? Auxerre a fait triomphé la sagesse paysanne."

Omar m'a violée

Chirac a engagé son droit de grâce dans une affaire qui implique des criminels qui auraient violé des milliers de femmes au Maroc.

Kouskit Bugale

Dan ar Bras s'est fait bouler à l'Eurovision. Tous ceux qui se sont tapé la cérémonie complète pour la première fois de leur vie ont souffert pour peu.

105

M6 lance une cassette vidéo intitulée "Vanessa Demouy de A à Z". La "star" de M6 évoque plusieurs sujets tels que le cul, le sexe et la fesse.

Paris-ci l'onanisme !

La "fantastique Ophélie Winter, après avoir pris des cours de diction, emmènera le spectateur pour une série de 4 émissions de 52 mn en voiture dans le Paris qu'elle aime, à la rencontre d'artistes qu'elle apprécie, des lieux qu'elle fréquente, des restaurants, etc. Que ceux que les amitiés d'Ophélie intéressent lèvent la main !

Bon Zap !

Mac

Un jour avec... Annie EBREL : "De vous à moi..."

Annie Ebrel, chanteuse confirmée de Kan ha Diskan et mélodies, vient de sortir son premier disque, tout frais, tout chaud dans les bacs des disquaires. L'occasion d'une rencontre pour le Peuple Breton...

Le Peuple Breton : *Commençons par retracer en quelques lignes ton itinéraire. Depuis quand chantes-tu ?*

Annie Ebrel : J'avais 13 ans quand j'ai commencé à chanter sur scène. Le déclic c'est Yann Thomas, sonneur et chanteur réputé, qui l'a un peu provoqué. Il venait souvent à la maison et il m'a entendue chanter. Des comptines, ce que chantent les enfants de cet âge, peu de choses en breton en fait. Il a pensé que je devais continuer et m'a présentée à Lannig Larvor, un jeune chanteur de Plourac'h, avec qui j'ai commencé à chanter dans les festoù-noz.

En 1984, nous avons remporté le Kan ar Bobl, à Lorient, dans notre catégorie Kan ha Diskan. Après cela nous avons chanté de plus en plus et j'ai pu rencontrer des gens comme Yann Fanch Kemener, Erik Marchand ou Marcel Guillou qui m'ont appris beaucoup de choses. Il faut dire que je n'avais aucune formation musicale. Dans ma famille, on chantait beaucoup mais comme dans toutes les familles, sans plus. Pendant les repas, pendant les veillées après les corvées...

J'ai donc continué à chanter du Kan ha Diskan dans les festoù-noz. Avec Marcel Guillou, qui a vraiment été un bon professeur, et puis aussi avec Nolùen Le Buhe. Aujourd'hui je chante soit avec l'un, soit avec l'autre, en fonction des disponibilités et d'ailleurs ils interviennent tous les deux sur mon disque.

Et puis en 91-92, il y a eu la création de Dibenn. Au fil des ans la formation a évolué. Des musiciens l'ont quittée faute de temps. D'autres sont arrivés, comme Pierrick Tardivel, le contrebassiste, le petit dernier. On a monté un nouveau spectacle avec le concours de l'ODDC (*) et du Théâtre de l'Arche à Tréguier et on se produira aux Tombées de la Nuit à Rennes, début juillet. C'est une "mise en espace" de notre répertoire et la formule semble plaire.

En 1990, j'ai aussi présenté Chadenn ar Vro sur France 3. Mais cela demandait beaucoup de travail de préparation et me prenait beaucoup de temps. Il était difficile de mener les deux de front, la chanson et la télé. J'ai choisi la chanson et j'ai arrêté la télé.

Le PB : *Qu'en est-il de cette légende : Annie Ebrel serait la fille de Louise Ebrel...?*

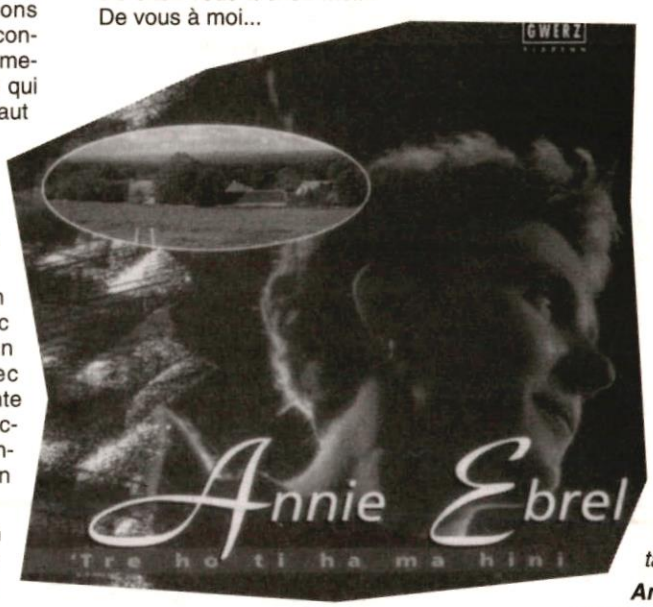
Annie Ebrel : Les légendes ont la vie dure mais celle-ci est fausse. Louise Ebrel n'est pas ma mère ni ma tante et par conséquent les sœurs Goadec ne sont pas mes grand-mères. C'est une filiation dont j'aurai été fière mais que je ne peux pas revendiquer. J'ai déjà deux grand-mères que j'aime énormément. Cinq ou même quatre puisqu'une des sœurs Goadec a disparu, ça ferait quand même beaucoup...

Le PB : *Venons-en à ton disque. Pourquoi as-tu choisi de faire d'abord un disque solo plutôt que d'enregistrer avec Dibenn ?*

Annie Ebrel : Avec Dibenn, ça va venir. Mais je suis d'abord et avant tout une chanteuse et il était logique que je commence par enregistrer un disque de chant.

Le PB : *Que représente son titre, pour toi ?*

Annie Ebrel : "'Tre ho ti ha ma hini"...
De chez vous à chez moi...
De vous à moi...



C'est ainsi que se transmettait et se transmet encore la tradition bretonne. De bouche à oreille... de maison en maison. C'est cela que j'ai voulu signifier : la permanence du lien qui facilite la transmission, l'échange. Le titre qui sert d'introduction, "Son ar C'hafe" m'a semblé être une bonne entrée en matière. Le bol de café offert, c'est encore la meilleure façon de saluer les gens... Les autres titres, je l'ai choisi en fonction d'une certaine cohérence, tant au niveau des textes que des airs. J'ai voulu proposer un aperçu des différents styles que l'on pouvait collecter autour de chez moi. Des textes souvent tragiques qui nous parlent des meurtres horribles ou d'amours trahies. Et puis une suite plin, enregistrée avec Marcel et une marche que je chante avec Nolùen... C'est Jacky Molard qui a réalisé la prise de son dans une petite chapelle tout près de chez moi et j'ai fait appel à Francis Favereau pour vérifier la traduction des textes.

Le PB : *Comment expliques-tu l'engouement actuel pour les festoù-noz ?*

Annie Ebrel : C'est difficile à expliquer. Je crois qu'il y a plusieurs raisons qui se mélangent. Il me semble que les jeunes y trouvent une musique qui se rapproche de ce qu'ils ont envie d'écouter, de leurs centres d'intérêt. Des groupes comme Ar Re Yaouank servent de passerelle entre les générations et donnent aux jeunes l'envie d'aller plus loin, d'écouter des musiques plus traditionnelles et de s'intéresser par exemple au Kan ha Diskan. Il y a aussi la convivialité extraordinaire des festoù-noz. Les gens se retrouvent l'un à côté de l'autre et la barrière de l'âge n'existe plus. Mais pour en savoir plus, il faudrait faire un sondage... En tout cas, je suis très optimiste quant à l'avenir de la musique bretonne.

Le PB : *Et Dans ar Braz à Eurovision ?*

Annie Ebrel : Je trouve cela formidable et en même temps étonnant. Dan ar Braz se fera peut-être critiquer comme Ar Re Yaouank est aujourd'hui décrié pour sa façon d'interpréter la tradition, mais moi je ne vois aucun problème à ce genre de choses. Si cela peut contribuer à faire mieux connaître la musique bretonne, la culture bretonne, la langue bretonne, et amener les gens à écouter ensuite des choses plus traditionnelles, je n'y vois même que des avantages.

Le PB : *Et toi même, qu'est-ce que tu écoutes ? Quel disque sur ta platine en ce moment ?*

Annie Ebrel : Moi, j'écoute de tout, du classique, un peu, du jazz, du traditionnel, des musiques "mélangées", le plus de choses possible... En ce moment, j'écoute un groupe irlandais avec une chanteuse formidable, Eithne Mi Uallachàin...

Le PB : *Et pour terminer, tes projets ?*

Annie Ebrel : Et bien d'abord, un disque avec Dibenn. Sortie prévue pour la fin de l'année. Ensuite un travail en collaboration avec Ricardo Del Fra, le contrebassiste. Cela devrait déboucher sur un spectacle puis sur un disque dans le courant de l'année 97. Et d'autres projets dont je préfère ne pas parler pour le moment. Et bien sûr, les festoù-noz, toujours, avec Marcel Guillou ou Nolùen...

Interview recueillie par Pierre MORVAN

(*) ODDC : Office Départemental de Développement Culturel des Côtes d'Armor.

MAISON DU MORBIHAN
au nouveau pont de la Roche-Bernard :

Un projet départementaliste contre la Bretagne et contre la construction des Pays de Vilaine

A côté du pont de la Roche-Bernard, s'élève désormais un nouveau pont sur la Vilaine, entre Nivillac et Marzan. Il est magnifique et s'harmonise parfaitement au paysage. Mais, c'était sans doute trop beau pour en rester là. Il a fallu que les promoteurs du projet poussent plus loin l'aménagement en choisissant d'installer une **Aire de Service** juste au bout du pont à Marzan.

A la gloire du département

L'Aire de Service contient, sur une superficie de 8 ha, des parkings, des sanitaires, des locaux commerciaux, mais et surtout la **Maison du Morbihan** avec un restaurant (90 places) et un hôtel (25 chambres, extensible à 50). Les maîtres d'ouvrage sont la D.D.E. du Morbihan et le Conseil général du Morbihan. La surface pour la partie construction est d'environ 3700 m². L'Hôtel et le restaurant sont prévus pour 1997/1998. Les travaux de la Maison du Morbihan sont programmés pour début 1997 et la fin des travaux été 1997.

Voilà clairement définie la volonté du département de marquer **"son territoire"** et d'utiliser **"l'effet psychologique de frontière"** que constitue le passage d'une rivière. Ceci, d'ailleurs, en contradiction avec la réalité administrative du département. En effet, à partir de Redon jusqu'à l'estuaire, les communes de part et d'autre de la Vilaine se situent toutes dans le Morbihan : à commencer par Nivillac en face de Marzan.

Est prévue aussi l'installation d'éoliennes. Le cabinet d'étude explique ce choix : ***"Les éoliennes représentent l'appel de la mer, le vent vivifiant et moteur... La vision lointaine, et le signal qui participe à l'image de la modernité qu'un département doit promouvoir".*** Au fait, quel est le nom choisi pour le nouveau pont ? **"Le pont du Morbihan"...**

Contre l'unité de la Bretagne

La notion de **"Bretagne Sud"** est à la mode. On parle de l'Université de Bretagne Sud à Lorient, en oubliant sans doute qu'à Nantes il y a aussi une université. Le département du Morbihan s'honore aussi d'être en Bretagne Sud et utilise le découpage régional comme atout touristique.

Dans les documents de présentation de l'Aire de Service à Marzan, on peut lire : ***"Les éléments signaux forts font événement (les éoliennes, les bâtiments constituant un front en balcon".*** Plus loin ***"l'entrée dans le département du Morbihan et dans la Bretagne Sud, venant des Pays de Loire, sera ainsi clairement établie".***

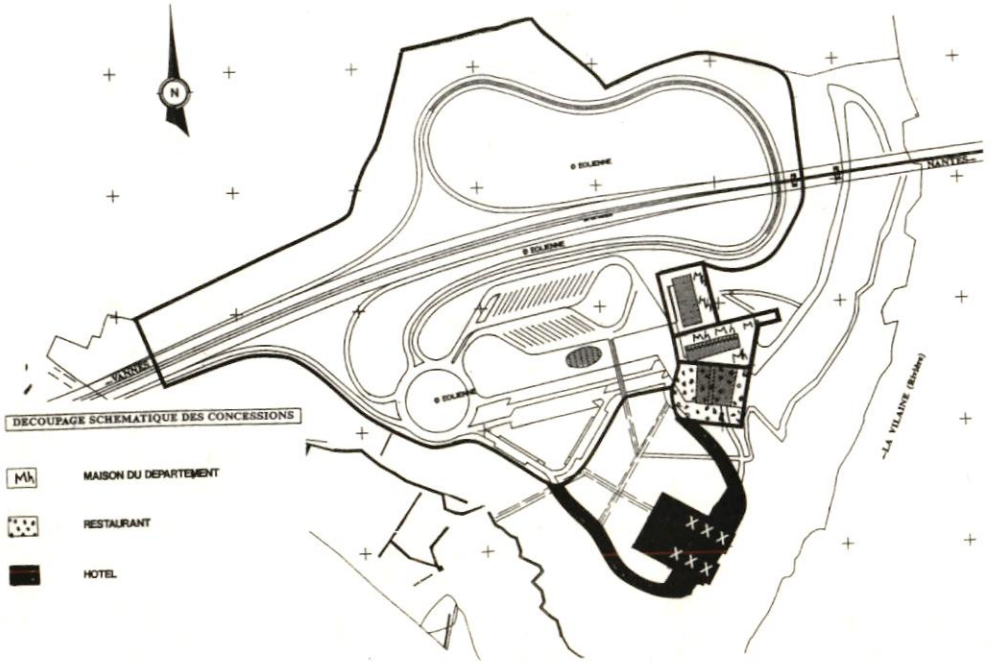
Le découpage régional, avec l'exclusion de la Loire-Atlantique, est un handicap fort pour le développement économique de la Bretagne. Au lieu de travailler pour l'unité administrative de notre péninsule, le Conseil général du Morbihan conforte la division administrative de la Bretagne.

On pouvait lire déjà dans le document du Conseil des Pays de Vilaine, 1994/1998 : Contribution à la Préparation du XI[e] plan, qu'il fallait ***"profiter du projet de pont à la Roche-Bernard pour faire du site un lieu d'information sur la Bretagne ("Porte Bretagne Sud")".*** Cette proposition venant des 9 conseillers généraux du Pays de Vilaine de l'époque était pour le moins saugrenue, car ils devaient connaître aussi les tristes handicaps administratifs du Pays de Redon et de Vilaine.

Contre l'unité du Pays de Vilaine

Aujourd'hui, on s'efforce d'élaborer un projet commun dans le cadre de la **Création du Pays-Test de Redon et de Vilaine** pour l'ensemble du Bassin de la Basse-Vilaine. Comment pourrait-on alors accepter le renforcement d'un positionnement départementaliste ? Comment pourrait-on accepter les dépenses exorbitantes pour une Maison du Morbihan en bordure de Vilaine destinée principalement au tourisme littoral, alors que par ailleurs, il est si difficile d'obtenir des aides financières pour la partie morbihannaise du Pays de Redon. Sans parler d'un drôle de choix économique qui exclut d'office la Ville de La Roche-Bernard de la "Manne touristique", et qui commence par l'urbanisation des rives de la Vilaine, richesse naturelle et patrimoine irremplaçables des Pays de Vilaine.

Émile GRANVILLE
Conseiller municipal à Redon
Action Fédéraliste, Sociale et Ecologiste
(Mai 1996)



"Toujours Guichard et les Pays de Choir"

**Lettre de Michel François,
conseiller municipal U.D.B. de Nantes
à Monsieur le Maire, Hôtel de Ville, 44036 Nantes Cedex**

Objet : "Forum des Lycéens" organisé par la région dite des "Pays de la Loire".

Monsieur le Maire,

La région dite des "Pays de la Loire" organise les 17 et 18 mai prochain un "Forum des Lycéens" réservé un millier de ceux-ci et destiné notamment à leur donner un sentiment d'appartenance à cette "région".

Cette initiative soulève de sérieuses critiques, en particulier :

– par les sollicitations de participation adressées à des établissements dépendant financièrement de la région, et donc en position difficile pour résister à cette sollicitation, alors même qu'un tel projet n'entre pas dans la compétence financière du conseil régional ;

– par le caractère sélectif de l'opération et son coût (près de la moitié du budget d'acquisition de livres de la ville de Nantes) ;

– par la finalité même de l'opération, qui tend à privilégier de manière exclusive une certaine vision politique de la région, alors même que chacun sait que cette vision est pour le moins contestée dans la population, ce qui constitue un manquement grave à l'obligation de laïcité qui s'impose aux responsables de l'enseignement public contactés.

Il serait désagréable à beaucoup de Nantais que cette opération de propagande bénéficie d'un soutien financier direct ou indirect de notre commune, notamment par l'octroi de conditions privilégiées pour l'utilisation de salles ou équipements municipaux.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir les rassurer sur ce point, et de faire connaître votre opinion sur ce nouvel acte de mépris à l'égard de la population de notre commune et de notre département.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma haute considération.

(3 mai 1996)

Gérard CALLET

**Candidat aux Cantonales
du canton
Nantes-St-Sébastien**

Dans les textes distribués aux électeurs, nous avons relevé quelques propositions significatives :

→ Organiser à notre porte une vraie solidarité, qui donne ou redonne à chacun toutes ses chances et toute sa dignité (personnes âgées, chômeurs).

→ La protection préventive de l'environnement naturel en amont de la production n'est pas une contrainte anti-économique mais la condition sine qua non d'un développement économique durable et respectueux des générations futures.

→ Pour tirer le meilleur parti des nombreux atouts géographiques, humains et économiques qu'ils ont en commun, la Loire-Atlantique et les autres départements bretons doivent se réunir pour former une région forte, dotée d'une large autonomie, capable d'affronter le défi européen.

Pour tout soutien, s'adresser à Patrice Pellen, comité de soutien "Pour un canton dynamique et solidaire", BP 215, 44007 Nantes Cedex 01.

Dan Ar Braz : Après l'Eurovision

C'est un peu plus de cent personnes qui attendaient Dan Ar Braz le dimanche 19 mai, à l'aéroport de Quimper, à son retour d'Oslo.

Un comité d'accueil composé pour une grande part d'enfants de l'école Diwan, et de quelques personnalités, amis ou admirateurs, mais aussi de sonneurs du bagad Kemper, qui donnèrent l'aubade au guitariste. Et lorsque les enfants entonnèrent "Diwanit Bugale", Dan ne put retenir des larmes d'émotion.

Évoquant la soirée norvégienne, Dan faisait part de l'étonnement de nombreuses personnes sur place. Un journal local titrait même dès le lendemain : "La chanson française était la meilleure".

Boycott de la France suite à la reprise des essais nucléaires ? Crainte pour des pays comme le Grande-Bretagne ou l'Espagne de voir des langues minoritaires accéder aux grands médias ? Qu'importent, les raisons de ce classement dérisoire. La langue bretonne a trouvé dans cette émission une tribune jusque-là inacessible. Et si ça n'avait servi qu'à ça, le jeu en valait peut-être la chandelle !

Merci Dan.

P. C.

L'État doit plus d'un million de francs aux associations de culture bretonne !

C'est ce que vient de révéler les retours de l'enquête engagée par le Conseil Culturel de Bretagne auprès des fédérations et associations culturelles bretonnes.

On sait que l'État s'était désengagé en cours de Contrat de Plan de la "Charte Culturelle bretonne", promulguée en 1977 par le président Giscard d'Estaing, les collectivités locales : Région, Départements, Villes sont les seules à aider les associations à fonctionner (plus de 40.000 adhérents !).

Par contre, elles contribuent à aider l'État en accueillant de nombreux "objecteurs de conscience". Par accord avec l'État les associations versent chaque mois aux objecteurs recrutés leurs indemnités augmentées des charges, des frais d'intervention de santé, des frais de route, etc... L'État s'étant engagé à rembourser les associations depuis 1991 par l'intermédiaire de la D.R.A.C. Or, depuis deux années, les associations attendent les remboursements des sommes versées. Deux d'entre d'elles attendent ainsi plus de **150.000 F**, les autres **100.000, 90.000, 50.000 F**, etc... ce qui met ces associations dans une situation extrêmement difficile.

Lorsque l'enquête sera terminée, ce total dépassera le million de francs qu'il atteint aujourd'hui. Les services et ministères concernés semblent donc se jouer du mouvement associatif, qui devra trouver les moyens de se faire entendre.

C'est là un des points de l'ordre du jour discuté par le **Conseil d'administration du Conseil Culturel de Bretagne** réuni samedi 27 avril à la mairie de Chateaugiron. Les problèmes de la radio en langue bretonne ont à nouveau été discutés. La ***commission radio*** du Conseil s'oriente vers un développement de radios associatives et le renforcement des deux actuelles sans pour autant abandonner l'espoir d'améliorer les choses du côté de Radio Bretagne Ouest et Radio Fr. Armorique.

Dans la foulée l'installation d'un programme par ***FR3 sur Internet*** a été évoqué, le Conseil déplore qu'il soit fait abstraction de la Loire-Atlantique bien que celle-ci soit partie intégrale de la Bretagne historique et culturelle ! Une intervention auprès de FR3 est prévue.

André Lavanant, président de Diwan Breizh, a présenté la situation des écoles Diwan et les problèmes posés par le ***contrat d'association,*** qui les font considérer par certaines collectivités comme des écoles privées, voire confessionnelles.

Le ***LABEL*** à décerner aux communes et collectivités, utilisant le breton dans la vie courante, ainsi que la ***VI[e] Rencontre Interrégionale*** qui aura lieu en juin prochain à Saint-Malo ont été également très largement discutés.

Rennes/Roazhon, 29 avril 1996

Un acharnement suspect

(Lettre de "Solidarité Irlande")

Cher(e) Madame/Monsieur,

Vous vous souvenez de l'affaire dite "des Irlandais de Vincennes". Vous avez peut-être suivi la plus récente version "acceptable" de cette affaire sur France 2.

Le 20 décembre dernier, un des dit "Irlandais de Vincennes", Stephen King, a été condamné à un an de prison avec sursis dans le cadre d'un procès sur un prétendu "réseau breton" d'aide aux militants basques.

Sur quelles preuves a été mis en cause et condamné Stephen King dans cette dernière affaire ? Son adresse a été trouvée dans l'appartement d'un couple breton et basque dans la région parisienne. Sur cette preuve seulement, et pendant un an (d'octobre 92 jusqu'au novembre 93), Stephen King a été mis en examen pour "Association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste".

Or, lors du procès qui s'est déroulé à la 12[e] Chambre Correctionnelle au Palais de Justice de Paris entre le 13 et le 17 novembre 1995, le substitut Irène Stoller (promue depuis à la tête de la section anti-terroriste du parquet de Paris) a prononcé que les explications de Stephen King concernant la découverte de son adresse étaient plausibles. Hélas, en octobre 1993 et ensuite en novembre 1994 le juge d'instruction Laurence Le Vert s'est procuré 2 expertises en écriture contradictoires, qui attribueraient à Stephen King la rédaction d'une note de 12 mots sur la fabrication d'explosifs (1). Donc, la seule preuve qu'offrait le substitut Irène Le Stoller contre Stephen King étaient ces "expertises". Vous n'êtes pas sans savoir que les expertises en écriture ont été les preuves à l'origine du plus grand nombre d'erreurs judiciaires de l'histoire. Souvenons-nous de l'Affaire Dreyfus et plus récemment de l'affaire Grégory.

La décislon par la 12[e] Chambre Correctionnelle de condamner Stephen King est évidemment politique : elle fait apparaître que lorsque l'on s'appelle Stephen KING, et que l'on a été mêlé à l'affaire de Vincennes, on ne peut être jugé comme un citoyen ordinaire mais immédiatement soupçonné d'agissements délictueux.

Connaissant votre intérêt pour la justice et les droits de l'homme, nous vous demandons de manifester de nouveau votre soutien lors du procès en appel (non encore daté) pour que de telles condamnations ne puissent pas arriver dans notre pays.

Pour l'Association Solidarité Irlande,
Annick MONOT
(le 5/5/96)

(1) Note de la rédaction : Si Stephen King est capable d'expliquer en douze mots la fabrication d'explosifs, recevons-le à l'Académie des Sciences !

BULLETIN D'ADHÉSION

Vous voulez rejoindre l'UDB ?

Nom .....

Prénom .....

Adresse .....

.....

.....

.....

Signature :

A adresser à UDB, BP 215, 44007 NANTES CEDEX, avec un chèque de 150 F.

D.O.M. : Cinquante ans de départementalisation

Diverses commémorations ont marqué il y a quelques semaines, le cinquantième anniversaire de la loi du 19 mars 1946, faisant des quatre vieilles colonies des départements.

Une volonté d'assimilation

Le projet de départementalisation présenté en 1946 devant l'Assemblée Constituante à l'initiative de six députés communistes (dont à l'époque Aimé Césaire), socialiste et radical (Gaston Monnerville, député de Guyane), répondait à une volonté d'assimilation. La revendication de la départementalisation a pris naissance dans la foulée de l'abolition de l'esclavage en 1848. L'adoption de la loi de 1946 instaurait l'extension aux colonies de toutes les lois et tous les règlements d'administration publique en vigueur en France. C'est là le sens donné alors au mot d'assimilation, exprimant le fait d'être reconnu par les autres comme des semblables, pour "passer d'une citoyenneté mutilée à la citoyenneté tout court", selon Césaire, sans tomber dans les pièges de l'uniformité. L'assimilation c'était alors la fin des discriminations, des manquements aux droits, du pouvoir discrétionnaire du gouverneur ou du Ministre des Colonies. Comme l'écrit Édouard de Lépine, dans "Le Progressiste", "c'est la réponse spontanée, de la couleur et de la classe à l'autonomisme agressif des colons" (qui lors de la Révolution demandaient l'autonomie, mais refusaient la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen). L'assimilation était, en effet, une revendication populaire et progressiste, par opposition aux forces de droite, favorables à la départementalisation, mais hostiles à l'assimilation.

La volonté d'assimilation correspondait aussi à un désir de justice sociale, car à la sortie de la guerre la misère régnait dans les vieilles colonies ; Césaire écrivait alors à propos de la Martinique : "dans un pays à salaires anormalement bas et où le coût de la vie se rapproche très sensiblement du coût de la vie en France, l'ouvrier est à la merci de la maladie, de l'invalidité, de la vieillesse sans qu'aucune garantie lui soit accordée". A la même époque la Guadeloupe était "en haillons". Pour le Conseil National des Comités Populaires, "la loi d'assimilation correspondait au vœu plus que centenaire de la bourgeoisie de couleur martiniquaise". Certes, mais il existait aussi alors une situation de misère qui rendait des changements nécessaires.

Des avancées encore incomplètes

Après la loi d'assimilation des progrès ont été réalisés, mais au prix de luttes souvent très dures. Cela a notamment été le cas pour appliquer aux D.O.M. l'ordonnance d'octobre 1945 créant la Sécurité Sociale et pour venir à bout des résistances qui s'exprimaient par exemple par la voix de P.H. Teitgen qui déclarait au moment de l'adoption de la loi d'assimilation : "en réclamant l'assimilation, les Antillo-Guyanais, entendent la parité des salaires, des prestations, l'égalité des niveaux de vie, si nous nous embarquons dans cette aventure les Français devront renoncer à un quart de leurs revenus, disons franchement qu'on ne peut pas leur accorder cette loi, donc pour la France impossibilité" ; cela préfigurait d'ailleurs le propos ultérieur de Giscard d'Estaing déclarant : "les Antilles sont des danseurs qui coûtent cher".

L'on peut également citer la grève de soixante-cinq jours des fonctionnaires de la Martinique en 1953 pour obtenir le droit aux mutuelles, ou bien le conflit brutalement réprimé (au prix de deux morts) en 1974 en Martinique pour que le S.M.I.G. soit appliqué dans l'agriculture.

Aujourd'hui le S.M.I.C. des D.O.M. est enfin aligné sur celui de l'hexagone, mais cela ne date que du début de cette année. Mais ce n'est pas encore le cas pour certaines prestations, comme le R.M.I. ou l'allocation aux parents de jeunes enfants.

Mais la discrimination persiste avec l'existence d'une indemnité de vie chère représentant 40 % de l'équivalent du salaire, versée aux fonctionnaires venus de Métropole, mais refusée aux personnels "locaux" : cela a récemment entraîné une grève de quatre semaines du personnel civil de la Défense de la Martinique pour demander l'application intégrale de cette indemnité aux personnels "locaux".

Une départementalisation remise en cause

Ceux qui ont fait adopter la loi d'assimilation ont sans doute commis l'erreur de croire que la simple réforme du régime législatif et de l'organisation administrative, même comportant des lois sociales, allait résoudre les problèmes fondamentaux des vieilles colonies, liés aux structures matérielles et économiques sur lesquelles reposait l'exploitation coloniale.

Comme le rappelle "Le Progressiste", la départementalisation a été une "avancée" et une "étape" et non une "finalité", mais les Martiniquais ont été les témoins subissant une administration. Déjà en 1976, Aimé Césaire, un des pères de la départementalisation, considérait que ce régime départemental n'est rien d'autre dans les faits qu'un régime, je ne dirai pas "colonial", mais cryptocolonial". Les dirigeants du Parti Progressiste Martiniquais de Césaire considèrent qu'après la départementalisation centralisation est venu le temps de la départementalisation-décentralisation. Ils estiment que "ce pays doit être remis, pour les affaires qui le concernent, pour son développement économique et culturel propre, aux Martiniquais eux-mêmes". Ils rappellent que la revendication d'une Région Martinique autonome, dans une France décentralisée plus solidaire, était déjà celle du P.P.M. lors de sa création en 1958.

Pour leur part, les militants du C.N.C.P. martiniquais critiquent la départementalisation qui exprime les options économiques choisies par la France en fonction de ses intérêts propres, qui correspond à l'utilisation du territoire des D.O.M. dans le cadre d'une stratégie militaire mondiale, qui s'accompagne du maintien d'un apartheid, à peine rampant, entre métropolitains et colonisés, de l'utilisation des tribunaux pour maintenir les rapports de domination et de l'existence d'une domination politico culturelle. Ils estiment que "le statut départemental a donc été un moyen pour les colonialistes français de perpétuer une domination sans partage" et ils veulent établir un nouveau rapport de force pour imposer le respect du droit des Martiniquais à la souveraineté.

A vrai dire la départementalisation est de plus en plus remise en cause, d'autant plus que l'on assiste à une situation aberrante d'un même territoire isolé qui est à la fois un Département et une Région, ce qui appelle une réforme institutionnelle. Aujourd'hui, seuls les communistes réunionnais souhaitent le maintien de la départementalisation, avec en outre la création d'un deuxième département à la Réunion.

De graves problèmes

Les graves problèmes économiques et sociaux rendent d'autant plus nécessaires des réformes profondes. Les D.O.M. connaissent un très grave taux de chômage de 30 à 40 %, en partie pallié par une importante émigration en métropole d'environ 600.000 personnes, confrontées à des phénomènes de rejet et de racisme.

Les D.O.M. ont pu connaître une certaine croissance économique, mais il n'y a eu aucun véritable développement. Ils sont placés dans une situation de dépendance croissante : en 1950 le taux de couverture des importations par les exportations était pour la Martinique de 56 % en 1950, de 14 % en 1994. Les activités traditionnelles ont été ruinées ou sont gravement menacées : ainsi, à la Martinique, depuis 1946, la production de canne est passée de 1,5 millions de tonnes à 160.000 tonnes, le nombre d'usines à sucre de 14 à 1, le nombre de distilleries de 113 à 14.

Ce n'est pas non plus une attitude xénophobe qui permettra de résoudre les problèmes locaux. En effet, à Saint Martin dépendance franco-néerlandaise de la Guadeloupe, comme en Guyane, l'administration française a fait procéder à de nombreuses expulsions d'immigrés (15.000 en Guyane en 1995, contre 10.000 en métropole) "sans le moindre respect de la dignité humaine des étrangers".

Les D.O.M. ont pour le moins besoin d'un sérieux changement de politique. Mais ce n'est pas le récent voyage de Juppé aux Antilles et en Guyane qui changera grand chose. Comme l'écrit "Le Monde" : "M. Juppé a pu ainsi (...) exalter les atouts des D.O.M. sans jamais devoir préciser quand ni comment ceux-ci pourraient sortir un jour d'un état encore voisin du sous-développement".

J.Y.

(Sources : "Le Progressiste", organe du P.P.M. ; "Asé Pléré An Nou Lité", organe du C.N.C.P. ; "L'Étincelle", organe du P.C.G.).

Appel au respect de la dignité humaine en Bosnie-Herzégovine

Le vendredi 19 avril 1996, nous avons eu l'occasion de nous rendre sur des sites de charniers près de **Srebrenica.** Au village de Grbvsa, sur la commune de Zvornik, dans le territoire de l' "entité serbe" de Bosnie Herzégovine. Nous avons visité un charnier où se trouvaient, selon les témoignages, les corps de 1500 à 2000 personnes. Près de la ferme de Branjevo, sur la commune de Pilica, se trouvent les corps de 1000 à 1500 autres personnes. Dans les fourrés, près de la fosse, deux cadavres sont restés à l'air libre. En ce printemps, les labours empiètent sur le charnier. Ces deux sites sont connus des enquêteurs du tribunal pénal international, mais ne font l'objet d'aucune surveillance ou protection internationale. Sur la commune de Bratunac, à une dizaine de kilomètres de Srebrenica, nous avons pu voir les corps d'une trentaine de personnes, abattus par les miliciens serbes au cours de leur fuite de la ville assiégée. Les corps sont restés à flanc de colline, exposé aux chiens et aux rapaces qui les déchiquettent. Il s'agit bien des traces éloquentes d'**un génocide organisé.**

Nous savons qu'il existe aujourd'hui de très nombreux autres charniers, tous n'ont pas encore été recensés par le Tribunal pénal international.

Au nom des Droits de l'homme, au nom de la dignité humaine, nous demandons à l'IFOR et à l'ONU, et sollicitons l'appui du Gouvernement Français auprès de ces instances pour que :

1. ces charniers soient tous recensés, protégés et surveillés. Rien n'est fait actuellement, accentuant d'autant l'horreur des situations.

2. que l'ensemble des victimes soit, autant que faire se peut, identifié. Les papiers d'identité sont encore souvent sur les cadavres.

3. que toutes les victimes reçoivent une sépulture digne d'une communauté humaine réfléchie.

4. que toutes les familles des "disparus" soient informées dans les meilleurs délais. Nous savons où sont les "disparus" de Srebrenica, et ils peuvent presque tous être identifiés.

5. que les moyens de l'IFOR soient donnés au Tribunal pénal international par l'ONU ou par les gouvernements des pays membres pour que les opérations soient menées dans les plus brefs délais. Des cadavres se décomposent sur les champs depuis 9 mois : le massacre de Srebrenica a eu lieu entre le 11 et le 23 juillet 1995 !

Nous en appelons à tous les citoyens, tous les élus politiques, pour qu'ils reprennent ces propositions, en signant cet appel destiné au Gouvernement Français, à l'ONU et à l'IFOR.

La démagogie des nationalismes outranciers conduit à de tels drames. Sachons en prendre la leçon. La construction d'une paix durable dépend de la mémoire de la guerre. Pour l'humanité, réfléchissez avant de ne pas agir.

Loïc Le Meur, Maire de Plœmeur (Morbihan) ; **Sébastien Nouvel,** conseiller municipal de Plœmeur ; **Jean-Arnault Dérens,** Université de Bretagne Sud ; **Pascal Guérif,** chef de mission de France Libertés à Sarajevo ; **Catherine Sorin,** photographe.

Je reprends à mon compte ces propositions, et je signe cet appel...

NOM	Prénom	Adresse	Signature

Les pétitions signées doivent être renvoyés à **Appel pour la dignité humaine, Mairie de Plœmeur, 56270 Plœmeur**

Renseignements au 98.71.10.76 ou au 97.32.88.51

Collectif de soutien aux réfugiés de Carantec menacés d'expulsion (suite)

Trois familles de réfugiés, menacées d'expulsion et de renvoi dans leur pays d'origine, se sont vus refuser leur demande de statut de réfugié politique.

Le Collectif regroupant des personnes et les associations Morlaix-Libertés, Amnesty International, la Ligue des Droits de l'Homme et soutenu par des élus, des personnalités politiques et religieuses, des associations humanitaires, partis et syndicats, s'oppose à ces expulsions. Le renvoi de ces familles dans leur pays d'origine porterait atteinte à leur sécurité et n'est pas acceptable de la part du pays fondateur des Droits de l'Homme.

Le Collectif appelle à accompagner les familles assignées à résidence les mercredis et samedis à 18 h, lors de leur pointage bi-hebdomadaire à la gendarmerie de Taule ; à signer la pétition de soutien aux familles ; à apporter votre soutien financier à cette action en libellant votre chèque à "Collectif de soutien aux réfugiés", adressé à Mme Poignant-5A55 1, imp. Toulouse-Lautrec, Morlaix ; à répondre aux appels éventuels du Collectif.

Contact : Collectif de soutien aux réfugiés, mairie de Morlaix, 29600 Morlaix. Fax 98.63.27.78. Permanence du lundi au vendredi, 9h-12h et 18h-20h.

Lettre à Oscar TEMARU

Monsieur le Président, Cher Ami,

L'Union démocratique bretonne (UDB) vient de prendre connaissance des premiers résultats des élections territoriales qui viennent de se dérouler dans votre pays. Nous tenions à vous adresser nos très sincères félicitations pour la progression remarquable que le mouvement TAVINI enregistre à l'occasion de ces élections.

Ce résultat confirme qu'une partie sans cesse croissante des Tahitiens veut rompre avec les inégalités sociales profondes et le clientélisme hérités du système colonial français. Vous incarnez l'aspiration de ce peuple à rejoindre le concert des nations libres du Pacifique.

Soyez assuré que les éléments émancipés du peuple breton, en butte au centralisme et au jacobinisme, sont solidaires du juste combat pour la liberté que vous avez engagé et qui n'est plus loin d'aboutir.

Sentiments fraternels.

Christian Guyonvarc'h (UDB)



SOLIDARITÉ

APU SARWAR a été arrêté plusieurs fois dans les années 1980 par la police du Bengladesh, pour son opposition au régime en tant que dirigeant de la Ligue des étudiants du Bengladesh.

En 1989, il a été arrêté pour le meurtre d'un fondamentaliste musulman bien que de nombreux témoins aient affirmé qu'il se trouvait ailleurs en train de distribuer de la nourriture à des réfugiés.

Après 18 mois de prison et des tortures systématiques, Apu Sarwar a réussi à fuir au Japon en 1991.

Devant les refus répétés du gouvernement japonais de lui accorder l'asile politique, il est sous la menace d'une expulsion.

Une expulsion vers le Bengladesh représente un énorme risque pour sa vie menacée à la fois par les agents du gouvernement et les fondamentalistes.

Le Bengladesh est régi par un régime utilisant ses "pouvoirs spéciaux" pour interner et torturer, sans jugement, ses opposants. Ce régime est soutenu par le Japon et les Etats-Unis.

"Dictionnaire cinématographique de Bretagne" de G.L. Gautier

Rectificatif et complément

L'auteur de l'ouvrage m'a fait connaître son total désaccord et sa désapprobation quant à un passage de mon article (voir P.B. de mai dernier) consacré au "Dictionnaire", où j'écrivais : "J'ai regretté aussi que ce dictionnaire ne concerne que les "quatre" départements bretons, même si dans la pratique il cite de nombreuses personnes originaires de Nantes ou de Loire-Atlantique. Cela prouve le caractère artificiel, dans ce cas précis aussi, de cette coupure de la Bretagne historique. Cela entraîne l'absence de rubriques consacrées à des personnes ou des organismes de Loire-Atlantique".

Ce qui m'a fait écrire cela c'est une partie d'une phrase de l'introduction du "Dictionnaire" où Gérard-Louis Gautier écrit : "Premier ensemble aussi complet, spécifiquement consacré à la région Bretagne, cet ouvrage prend du même coup, le parti de s'adresser sans distinction au plus large éventail possible de publics"...

Je me suis "focalisé" sur quelques mots en leur donnant un sens qu'ils n'ont pas dans le travail de G.L. Gautier qui n'a pas du tout mentionné une Bretagne à quatre départements, ni parlé de Région Bretagne (ce qui aurait été la région administrative). J'en ai ensuite tiré des conclusions non justifiées.

J'ai mentionné le fait qu'il cite de nombreuses personnes originaires de Nantes et de Loire-Atlantique. J'aurais dû parler ensuite de l'absence de rubriques consacrées à **certaines** personnes ou **certains** organismes de Loire-Atlantique pour éviter une phrase au sens négatif et donner des exemples.

J'ai repris l'ouvrage lu il y a près de six mois : 37 localités de ce département sont citées de Clisson à Chateaubriand, de Guérande à Ancenis ; Nantes est mentionnée près de 130 fois dans l'ouvrage. Même si le lieu de naissance me semble moins important que le rapport à la Bretagne de telle ou telle personne dans sa vie et son œuvre, il est fait mention dans le "Dictionnaire" d'environ 60 personnes nées en Loire-Atlantique.

Je reconnais donc que le reproche fait dans les quelques lignes citées ci-dessus n'était pas fondé et présente mes excuses à l'auteur. Je me demande aussi à ceux qui seraient tentés d'utiliser le passage démenti de n'en rien faire.

Y.J.

Savoie : création d'une nouvelle organisation

Le 18 février dernier, la Ligue Savoisienne réunissait ses adhérents (près d'un millier ?) et sympathisants. Créée à l'automne 1994 elle devait réunir son premier Congrès en ce mois de mai.

Elle publie un journal "Le Patriote savoisien" et délivre des cartes d'identité savoisienne. Le 18 février dernier elle a même proclamé la création d'un gouvernement provisoire.

Notre partenaire politique en Savoie reste le Mouvement Région Savoie, créé en 1972, membre avec l'UDB de la branche française de l'Alliance Libre Européenne Régions et Peuples Solidaires.

Créé en 1972, le M.R.S. entend obtenir la création d'une Région Savoie, comme il y a une Région Alsace ; une pétition dans ce sens recueillait alors 100.000 signatures. Depuis 1986, il a présenté des candidats aux différentes élections, en dépassant à plusieurs reprises 5 % des suffrages. Il entend travailler dans un esprit fédéraliste dans le cadre français comme européen.

Y.J.

Union Indienne : les nationalistes hindous au pouvoir

Les 27 avril, 2 et 7 mai derniers ont eu lieu pour l'essentiel les élections indiennes ; elles se termineront le 30 mai au Cachemire si la situation le permet (depuis plus de six ans s'y déroule une guerre atroce entre indépendantistes musulmans et l'armée indienne).

Plus de 591 millions d'électeurs (sur 950 millions d'habitants) avaient à renouveler les 543 membres de la Chambre basse du Parlement fédéral de New Delhi.

Comme prévu, le Parti du Congrès, dirigé par le Premier Ministre sortant, est le perdant des élections. Ce parti, qui a mené l'Inde à l'indépendance en 1947, est celui de Nehru et de sa fille Indira Gandhi (mais pour la première fois cette famille ne dirigeait pas le parti dans sa campagne électorale) ; il a été au pouvoir quarante-quatre ans sur quarante-neuf. Son échec, qui est un tournant important, est dû à de nombreuses raisons : divisions internes (quatre scissions ont eu lieu), déliquescence idéologique, discrédit du gouvernement en raison d'importants scandales, accentuation des inégalités à la suite d'une politique libérale d'ouverture aux investissements étrangers. Il a perdu le soutien à la fois des hautes castes, des hors-castes (Intouchables) et des Musulmans.

Le vainqueur de ces élections est le Parti du Peuple Indien (B.J.P.), créé en 1980, expression politique du fondamentalisme hindou. Le dirigeant du B.J.P., A.B. Vajpayee a été désigné comme Premier Ministre et a prêté serment le 16 mai.

Cependant, ce parti n'a obtenu qu'environ 160 sièges ; même avec l'appui de partis régionaux (ayant obtenu environ 70 sièges) il n'atteindra pas la majorité absolue de 272 sièges. D'autre part les partis "laïcs" sont prêts à s'entendre pour faire obstacle au B.J.P. et pour lui succéder : la coalition de gauche entre le National Front (progressiste modéré) et le Laft Front (dirigé par les communistes très influents au Bengale Occidental et au Kerala) qui a obtenu plus de 130 sièges est prête à s'allier à l'impopulaire Parti du Congrès qui en recueille environ 140. Aussi le gouvernement du B.J.P. risque d'être de courte durée. Et c'est à souhaiter.

L'échec du Parti du Congrès est aussi l'échec de la politique de sécularisation, qui consiste à traiter à égalité toutes les communautés religieuses. Le sécuralisme a déjà été mis à mal par les affrontements interconfessionnels qui ont suivi la destruction de la mosquée d'Ayodhya en décembre 1992 et qui ont fait environ 2.000 morts en majorité Musulmans.

Ces émeutes sont dues au développement du mouvement fondamentaliste hindou, dont la branche politique, le B.J.P., a connu un important développement : 2 sièges à la Chambre Basse en 1984, 119 en 1991. 160 aujourd'hui.

La majorité hindoue (82,5 %) de la population se sent parfois humiliée, victime de la crise économique et de l'abandon de la politique d'économie dirigée. Certains Hindous s'estiment lésés par les garanties et droits (quotas d'emplois publics) accordés aux minorités défavorisées, dont les Musulmans (11,5 % de la population). Le mouvement fondamentaliste hindouiste reproche à ceux-ci leur enrichissement (alors que la plupart des Musulmans font partie des classes sociales misérables) et dénonce le danger des mouvements islamistes. La volonté de créer un État hindou (Hindou Rashtra), voire de chasser les Musulmans, en tout cas d'effacer plus de sept siècles d'histoire commune, est ouvertement exprimée.

Le chef du B.J.P. et Premier Ministre, Vajpayee, se donne une image modérée ; mais les journalistes n'oublient pas qu'il a fait partie du Corps National des Volontaires (R.S.S.), organisation fascisante créée en 1925 ; alors, simple erreur de jeunesse ? Il a nommé aussi comme ministre de l'Intérieur un membre de l'aile "dure" du B.J.P.

Comment oublier que le B.J.P. est opposé au statut personnel des Musulmans et que, parti surtout des hautes castes, il n'hésite pas à utiliser les membres des basses castes et les groupes hindous défavorisés (c'est souvent la même chose) contre les Musulmans au nom de l'"Inde aux Hindous". Il entend supprimer l'article 370 de la Constitution donnant un certain statut d'autonomie au Cachemire : est-ce le meilleur moyen d'y ramener la paix ? Il veut doter l'Inde ouvertement d'un armement nucléaire, ce qui ne peut que relancer la même volonté au Pakistan. Il est inexistant dans le Sud de l'Inde, de langues dravidiennes et non indo-européennes : son maintien au pouvoir ne risque-t-il pas d'entraîner une coupure de l'Inde ? Il entend pratiquer une politique de nationalisme économique avec refus des investissements étrangers : politique de réelle indépendance économique ou autarcie nationaliste ?

Tout cela ne présage rien de bon. Pourvu que ça ne dure pas !

Y.J.

Livres

● De la sardine à la langouste, la trilogie de J.C. Boulard

Avec "l'Épopée de la Sardine" (1991), Jean-Claude Boulard nous avait brossé un tableau vivant et sympathique de la fameuse "civilisation sardinière bretonne".

Au début du siècle, 10.000 hommes (l'équivalent de la totalité des pêcheurs de l'Hexagone, tous métiers confondus, aujourd'hui) pêchaient la sardine entre les Sables-d'Olonne et Douarnenez. Des hommes de caractère, et tout particulièrement ces Douarnenistes qu'il nous décrit avec leur individualisme et leur sens de la solidarité, leur égalitarisme et leur sens de l'autonomie.

30.000 femmes travaillaient dur dans les conserveries de la côte, et elles furent à la pointe du combat social, appuyées par cette grande figure du mouvement ouvrier que fut Charles Tillon.

Boulard, manceau et ancien chef de cabinet de Louis Le Pensec, était tombé sous le charme communicatif des Douarnenistes et de leur forte personnalité. Il a su se mettre à leur écoute, et nous raconter d'une plume vivante et souvent drôle, le monde de la Mer et celui de la vie quotidienne et des luttes en Cornouaille, de l'époque de la voile à celle des chalutiers pélagiques.

Trois ans plus tard, avec "Pêcheurs d'Hier", l'auteur a cherché à surfer sur la vague du succès éditorial. Retranscription de conversations avec Fernand Leborgne, utilisation de photographies maintes fois vues du fonds de la Société des Œuvres de Mer, erreurs flagrantes et approximations fréquentes, la partie consacrée à la pêche à la morue n'apporte pas grand chose au lecteur.

Vient s'y adjoindre, sans logique ou liaison, une partie sur la pêche au thon, suite d'anecdotes et belles images. Mais la soupe de poissons qu'il nous sert manque bien de piment.

Au printemps 96, avec "les Aventuriers de la Langouste verte", Boulard évoque ces "seigneurs" que furent les "Mauritaniens", pêcheurs de langouste de Douarnenez et Camaret.

Yves Kernaleguen, dit "le Rouquin", figure exceptionnelle de Douarnenez, à la verve intarissable et sans nul doute à l'imagination féconde, est le personnage central du récit.

Boulard nous livre – dans une alternance un peu lassante de flashes-back et de retours à l'époque contemporaine – ses aventures colorées dont il faut à coup sûr prendre une part au second degré.

Il ne s'agit pas d'une page d'Histoire, mais du témoignage d'une vie étonnante, des personnalités attachantes et drôles que sont ces pêcheurs aventuriers. J.C. Boulard a le mérite de nous les faire connaître et apprécier ; le lecteur lui en sera reconnaissant. De là à s'autoproclamer le "Balzac du poissonnier"... il y a aussi des sardines qui crurent boucher le port de Marseille...

LA GOUEL

J.C. Boulard. L'Épopée de la Sardine, Ed. Ouest-France, Ifremer, 226 p. Pêcheurs d'Hier, Ed. Ouest-France, 118 p. Les Aventuriers de la Langouste Verte, Ed. Ouest-France, Mémoires de Mer, 192 p.

● La Bretagne ou l'environnement égaré

Jacques Lescoat, géographe de formation, traite ici de l'aménagement et de l'organisation de l'espace en France à partir du cas breton. Il compare l'environnement protégé des années 50 à celui, déjà abîmé, une décennie après : poteaux électriques en béton, maisons nouvelles implantées n'importe où, talus arasés, chemins goudronnés, le littoral agonise. Trente ans après, l'auteur dresse le bilan : l'agonie du littoral d'abord (il n'y a plus que 10 % d'espaces littoraux vierges d'urbanisation). Les routes côtières bientôt construites et dénommées "rues", au nord de la pointe St-Mathieu et ailleurs, mitage des zones littorales par l'urbanisation diffuse (60 % du littoral). "On" a laissé faire n'importe quoi, construire n'importe où, à cause des facilités réglementaires et du pouvoir local éclaté ! Et le Conseil Régional n'a toujours pas mis sur pied un plan d'intervention pour préserver ce qui reste. L'Etat a de fortes responsabilités pour les dégâts commis avant 1985, notamment lors des années de forte urbanisation-désordre. Le "principe des écarts" permettait de généraliser les constructions où il n'en existait qu'une seule. On pouvait aussi construire n'importe où, en zone rurale ou côtière, à condition d'avoir un grand terrain. L'administration a fait preuve de laxisme et de complicité, ainsi que ses rouages locaux. Depuis, le Conservatoire du Littoral n'a acquis que 1 % du littoral français. Même avec la "loi littoral" de 1986, l'administration continue à privilégier l'urbanisation du littoral et à percevoir des honoraires pour maîtrise d'œuvre.



Des bourgs et campagnes abîmés

Un développement "spontané", le long des routes, prive les bourgs d'entrée. Des lotissements isolés et mal reliés aux services du centre-bourg. Etirement linéaire des maisons le long des routes : le bourg en perd sa centralité et ses commerces périclitent. La localisation des supermarchés et des zones d'activité, à l'écart, hâtent souvent le déclin des bourgs. Par ailleurs, on arase encore 10.000 kilomètres de talus par an, avec toutes les conséquences que l'on sait pourtant. On sait aussi la laideur des abords de la voie express, où le hasard semble être le seul facteur de l'aménagement.

L'auteur fournit, à l'appui, de nombreuses photos et cartes qui montrent clairement toutes ces aberrations. L'essoufflement démographique limite un peu, aujourd'hui, les destructions. Et la Bretagne est loin d'être le cas le plus désastreux de l'hexagone ! Une partie "propositions" ne manque pas non plus d'intérêt.

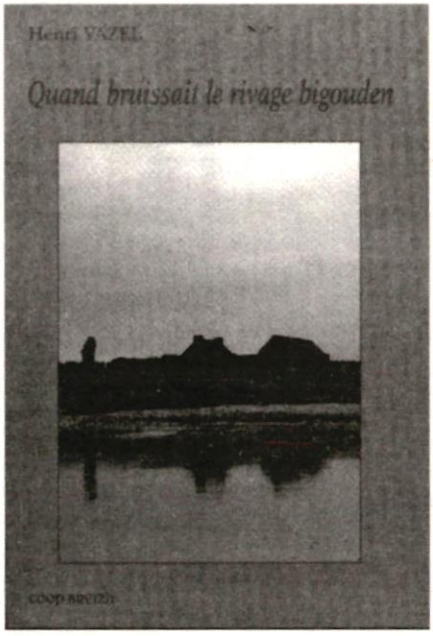
L'intérêt du livre est de montrer un visage non lénifiant des paysages bretons, et aussi de mettre le doigt sur les lourdes responsabilités de l'Etat, de l'administration centrale et de ses rouages locaux dans la mise à sac de l'environnement, au travers d'une législation sans volonté. La France parle sans cesse d'aménagement mais ne le fait pas. Un regard sur l'urbanisation au Royaume-Uni, en Allemagne et en Suisse mesure encore le "mal français", le centralisme irresponsable, aveugle au profit d'intérêts individuels. Cela, c'est l'auteur de l'article et non du livre qui l'exprime !

J.J.M.

(Editions Nature et Bretagne, 165 p., 120 F).

● Quand bruissait le rivage bigouden

Henri Vazel publie aux éditions Coop Breizh un volume de 157 pages (120 F) consacré à ses souvenirs de bigouden. C'est le premier ouvrage publié par mon ancien professeur de lettres classiques au lycée de Saint-Brieuc, devenu ensuite proviseur et aujourd'hui en retraite dans le pays briochin. L'élève se souvient de la faconde, de la chaleur de ce pédagogue qui aimait à digresser, à parler de l'actualité de l'époque (guerre d'Algérie) et de sa bigoudenie natale. Fils d'instituteur d'origine alsacienne et intégré au Pays bigouden, il fait partie de ces nombreux enseignants nés autour de Plozelvet et qui sont devenus les ambassadeurs permanents de la Bigoudénie dans le reste de la Bretagne. J'ai revu Henri Vazel lorsque, devenu enseignant à mon tour, je faisais passer les épreuves orales du baccalauréat dans son lycée. Ces retrouvailles se terminaient à chaque fois au café, fraternellement.



J'ai grand plaisir à retrouver dans ce livre le volet bigouden de Henri Vazel, les souvenirs de son enfance et de ses retours ultérieurs au pays. Sur le ton de la conversation, l'auteur non conte l'école, les jeux, les fêtes, les travaux de ces petites communautés mi-rurales, mi-maritimes, avec force anecdotes. Aucun relent universitaire ou didactique dans ces lignes qui se lisent facilement. On notera comment le fils d'instituteur francophone devient bilingue en vivant au milieu des petits bretonnants. Une série de personnages truculents apparaissent, témoins d'un monde qui a certes changé, mais n'a pas complètement disparu. D'un monde idéalisé et magnifié car l'auteur, après avoir bourlingué, en mesure le prix et la valeur.

J.J.M.

● Le "Cret de Nery"

Cette plaquette de 18 pages contient un conte illustré que l'auteur, Patrick Huet, nous présente ainsi :

"A partir d'un événement ancien, rapporté de bouche à oreille depuis des générations, et d'un caractère merveilleux, j'ai bâti toute la mise en scène exactement comme si j'avais vécu moi-même l'histoire.

Cet événement, que j'ai relevé dans un livre, je l'ai indiqué en fait d'ouvrage avec ses références pour que le lecteur puisse voir la différence entre les faits réels et toute la partie imaginaire. Et comme l'événement faisait référence aux fées, j'ai écrit l'histoire sous forme d'un conte.

Cela se passait à St-Just d'Auray (env. 25 km de Lyon) et donc bien loin de la Bretagne. Si je vous écris donc c'est simplement pour vous faire découvrir cette démarche qui est de romancer une anecdote réelle. En cela, certains de vos lecteurs pourront peut-être avoir l'idée de raconter de façon vivante les anecdotes qu'ils conservent en mémoire et qui, sans cela, seraient perdues."

Une démarche intéressante !

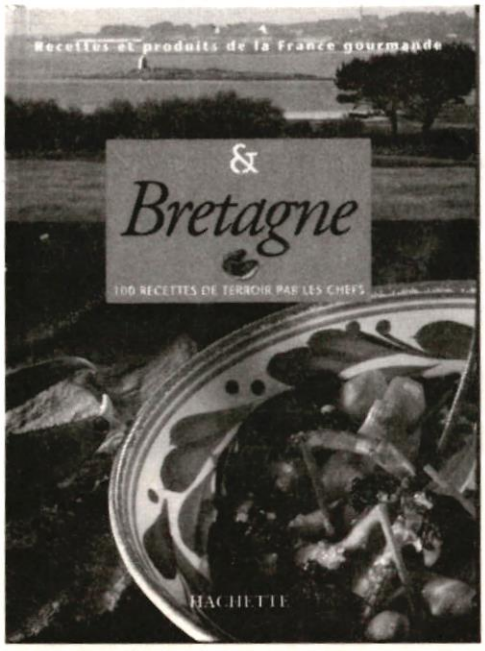
Disponible chez l'auteur : P. Huet, 230 rue A. Philip (boîte n° 8), 69003 Lyon, pour 38 F franco.

FORUM PERMANENT
36.14 UDB

● Saveurs et terroirs de Bretagne

"100 recettes de terroir par les chefs" : Saveurs et terroirs, c'est une collection lancée par Hachette pour parler des cuisines "régionales". Dix chefs cuisiniers renommés ont été sollicités et chacun a fourni dix recettes de son cru et de son imagination, souvent débordante, bien au-delà de la cuisine bretonne de base. Cela donne un ouvrage de 160 pages grand format, riches en quadrichromies, avec une mise en page à la fois élégante et moderne.

Alain Colas, chef aux "Grands Fossés" à Dinan, propose, entre autres, un craquelin farci et des profiteroles au blé noir. Jean-Yves Crenn, du "Temps de vivre" à Roscoff, propose de petites crêpes aux huîtres tièdes ; Jean-Pierre Crouzil, de Plancoët, des tartines de bigorneaux. Didier Delaunayu, de St-Malo, offre des ormeaux poêlés au naturel et un craquelin aux fruits. Et ainsi de suite. L'imagination est stimulée par la photo du mets confectionné et mis en valeur par de belles assiettes en Quimper. Le plus sobre y côtoie le plus compliqué. L'apprenti cuisinier pourra choisir à son gré, de la salade de boudin noir à la fouesnantaise aux ormeaux en civet aux bigorneaux. Entre deux recettes, des notices bien illustrées présentent les produits bretons, huîtres, langoustes, moules et coquillages, pains et pâtisseries, légumes et fruits, viandes et charcuteries, poissons, beurres et laitages.



Agréable à lire, l'ouvrage montre la fantaisie des cuisiniers. S'il donne le goût au lecteur d'imaginer ses propres recettes et de les réaliser, la lecture aura été féconde. Il y a un chef (cuisinier) qui dort peut-être en chacun de nous !

J.J.M.

(Hachette Pratique, prix non communiqué)

Livres

● Toute l'Histoire de Bretagne



Soucieuses de toucher un large public, les Editions Skol Vreizh vous proposent "Toute l'Histoire de Bretagne" en souscription, au prix exceptionnel de 180 F (frais d'envoi inclus) jusqu'à la parution.

"Toute l'Histoire de Bretagne", livre de 800 pages, relié, format 15x21, couverture cartonnée, quadrichromie.

Commande accompagnée de votre règlement à : Skol Vreizh, 20 rue de Kerscoff, 29600 Morlaix. Tél. 98.62.17.20.

● Et Dieu fit le dimanche, nouvelles irlandaises

Terre de Brumes (1) publie cette fois un recueil de nouvelles publiées en anglais par un écrivain irlandais, Walter Macken, décédé en 1967 à Galway, sa ville natale. C'est Jean Brihault (nouveau président de l'Université de Rennes 2) qui a dirigé les traductions. L'auteur avait connu le succès comme acteur, puis comme auteur dramatique.



Les récits nous plongent dans la vie quotidienne de l'Ouest irlandais au début des années 60. Des personnages hauts en couleur et en réalité apparaissent, prêtres, pêcheurs, policiers, paysans ; bref, le petit peuple et les enfants. L'auteur fait corps avec eux. Suivent treize nouvelles variées, prenantes et homogènes à la fois, dans un style efficace et simple, mais beaucoup moins simple que cela paraît au premier abord.

Les nouvelles se prêtent mal à un commentaire, car l'ouvrage comprend de nombreuses nouvelles différentes.

La jacquette du livre ne peut donc résumer cet ensemble en apparence disparate. Et le critique ne peut recopier un texte de verso de couverture qui existe d'habitude pour les romans, mais pas pour les recueils de nouvelles. Comme deux recueils remarquables évoqués récemment dans ces colonnes (deux ouvrages de Coop Breizh), *" Et Dieu fit le dimanche"* mérite d'être lu, avant tout pour le plaisir qu'y trouve le lecteur...

J.J.M.

(1) En liaison avec les Presses Universitaires de Rennes 2. 190 pages, 119 F.

Culture

◆ Une nouvelle pièce de théâtre signée Naig Rozmor

Il y a plusieurs années, la troupe de théâtre en breton Strollad ar Vro Bagan jouait, avec un certain nombre de comédiens amateurs, "Sacré Tanguy Bihan", une pièce de théâtre consacrée à l'action de François Tanguy-Prigent, le militant socialiste et syndicaliste agricole de St-Jean-du-Doigt devenu député et ministre. Foisonnante, moderne dans sa mise en scène, riche et longue, la pièce enthousiasmait le public, grâce à la mise en scène de Joël Cudennec et ses nombreux personnages.

Un drame personnel

Aujourd'hui, le même sujet donne lieu à une pièce totalement nouvelle et en breton de Naig Rozmor, interprétée par le seul "Ar Vro Bagan" composé cette fois de quinze comédiens. **Ar Mestr** évoque le drame vécu par Naig Rozmor et sa famille dans les années 30, quand son père fut chassé de la ferme qu'il exploitait et qu'il avait sérieusement améliorée. Le propriétaire qui reprend son bien pour le vendre est un enseignant prêtre de St-Pol-de-Léon, qui veut utiliser la loi à son profit et refuser de dédommager son fermier car les travaux n'ont pas donné lieu à des accords écrits. Le recteur constate l'inhumanité du sort de la famille menacée d'expulsion et l'anticléricalisme qu'il génère. Il menace le prêtre-julôt de faire connaître l'affaire au grand public s'il n'abandonne pas son projet de vente, mais en vain.

Les voisins agriculteurs proposent de payer l'achat de la ferme pour Hervé, le père de Naig, mais il refuse. Il refuse aussi une ferme de remplacement près de St-Thégonnec. On est plongé dans la crise des années 30 où les produits agricoles ne valent presque plus rien, où Dorgères à droite et Tanguy-Prigent à gauche tentent de s'opposer aux ventes-saisies, où Tanguy, et aussi Budes de Guébriant pour l'Office central de Landerneau tentent d'obtenir un statut du fermage.

Evoquant des situations vécues, la pièce sonne vrai. Les scènes de vie rurale sont



interprétées avec justesse par Bob Simon. Comme il y a quatre ans, Goulc'hen Kervella campe un étonnant Tanguy-Prigent en pleine action. L'émotion est au rendez-vous avec les trois comédiens qui campent Naig Rozmor enfant, jeune et plus âgée. On connaît les qualités de conteuse et de comédienne d'Anne Le Bian-Corre qui nous plonge ici au cœur de son drame personnel, celui qui l'a conduit à renoncer à un mariage avec un agriculteur. Agée d'une dizaine d'années, elle rêvait déjà d'être un oiseau, pour échapper à la précarité de la condition des fermiers, vouée aux incertitudes du marché comme aux caprices des propriétaires.

Pas de manichéisme

L'auteur ne sombre jamais dans le manichéisme, montrant que les agriculteurs ne sont pas seulement défendus par Tanguy-Prigent, mais aussi par des conservateurs comme Budes de Guébriant, ou des fascistes comme Henri Dorgères. Des dialogues permettent d'ailleurs de comparer les arguments de différentes parties en présence. Toutes ces nuances sont perceptibles, même pour le bretonnant débutant, grâce à un descriptif très précis, distribué avant le spectacle. Grâce aussi à la qualité de l'interprétation, à la clarté de la langue et de la diction. Des décors efficaces contribuent à nous plonger dans un village du Haut-Léon des années trente. Le ton varie, mais reste juste. Des jeux d'éclairage réussis nous font passer de l'intimité à des scènes de groupe. Une bonne sonorisation permet de recréer l'atmosphère grâce aux sons familiers : la pendule et les animaux de la ferme, les bruits de foule, différentes musiques.

Ar Mestr diffère des créations habituelles d'Ar Vro Bagan, tout en bénéficiant de l'expérience scénographique de la troupe. Une heure quarante cinq de bon spectacle sans ennui ni indifférence...

J.J. MONNIER

Mai... vu par Nono



Sélection de quelques spectacles du FESTIVAL INTERCELTIQUE de Lorient (en août)



Vendredi 2, cotriade au port de pêche.

Samedi 3, nuit du folk d'irlande : Danu, Gealtra et Altan ; nuits magiques n° 1 (700 musiciens et chanteurs).

Dimanche 4, Pat Kilbride and the Kips Bay Ceili Band, Mick West en concert ; nuit Québec/Acadie : La Bottine souriante et Edith Butler.

Lundi 5, grande nuit de l'Imaginaire irlandais : The Corrs - L'Orchestre du festival.

Mardi 6, grand spectacle Gilles Servat, Linn Barnes and Allison Hampton, Emma Christian.

Mercredi 7, "Eunez Eussa" : Yann-Fanch Quemener, Didier Squiban.

Jeudi 8, Drop the Box, Whipping Boys, Celtas Cortos en concert.

Vendredi 9, Mémoires de Femmes : Annie Ebrel, Mairéad Ni Oistin, Maria Luz Cristobal Cannedo ; Sharon Shannon et Liam O'Flynn Band.

Samedi 10, compositeurs bretons du XIX[e] et XX[e] siècles : Ensemble Paul Le Flem ; "L'héritage des Celtes" n° 2, Dan ar Braz et 64 musiciens.

Dimanche 11, "Breizh Izel" de Roland Becker.

"Festival Anne de Bretagne" à Clisson du 22 au 30 juin

Du 22 au 30 juin : exposition sur les "Coiffes de Bretagne", salle "Le Minage", près des Halles ; visite commentée de la ville de Clisson.

Samedi 22 et dimanche 23 : démonstration de repassage de coiffes.

Mardi 25 : 20 h 30, conférence d'Yvonnig Gicquel sur Olivier de Clisson.

Jeudi 27 : 20 h 30, Concert avec la participation des Chorales Fa-Si et Kan ar Vro de Nantes.

Samedi 29 : 15 h, exposition commentée par Daniel Cariou sur les Monnaies de la Bretagne Ducale ; animation musicale, initiation à la danse ; 21 h 30, fest-noz sous les Halles animé par les groupes Galenn, Emsaverien, Talar.

Dimanche 30 : 10 h à 13 h, concours de sonneurs ; 16 h, défilé avec 20 groupes bretons ; 17 h à 20 h, festival de danses et musiques.

13[es] Rencontres Internationales de Harpe Celtique

Elles auront lieu du 30 juin au 10 juillet, à Dinan, avec Sileas (Ecosse), Janet Harbison (Irlande), Domig Bouchaud, Dremmwel, Moridunon Sextett, Triskell (Bretagne).

Fest-noz au Drennec (29)

Grand fest-noz à Lok Mazé (Bro Léon) au Drenneg (entre Lesneven et Plabenneg), le samedi 6 juillet, à 21 h, avec les Frères Morvan ; Diduhel (groupe), ; Iffig, Nanda et Roz Troadeg ; Jakez Boderiou et Renan an Hir.

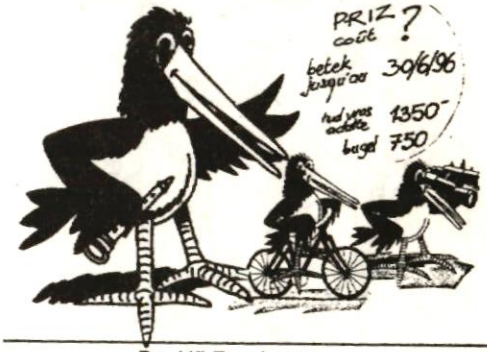
Stumdi

organise des stages de Langue Bretonne de 3 niveaux (débutants à confirmés).

- Du 3 au 7 juillet, à Saint-Cadou.
- Du 8 au 12 juillet, à Quimper.
- Du 15 au 19 juillet, à Quimper.
- Du 22 au 26 juillet, à Brest.
- Du 29 juillet au 2 août, à Lorient.
- Du 5 au 9 août, à Brest.
- Les 16-17-18 août, à Saint-Cadou.
- Du 19 au 23 août, à Saint-Nazaire.
- Du 26 au 30 août, à Brest.

Renseignements et inscriptions, STUMDI, BP 2, Saint-Cadou, 29450 Sizun, tél. 98.24.10.17.

AN OALED



Deskiñ Brezhoneg
ha bevañ gant ar familh

Apprendre le breton et vivre des vacances familliales

Vakansou evit destiñ brezhoneg

Treglonou, du mercredi 7 août à 18 h au samedi 17 vers 14 h.

3 à 4 niveaux d'enseignement suivant le nombre de participants. 3 h de cours le matin, autant l'après-midi. 2 professeurs par niveau. Chant tous les matins. Activités diverses proposées l'après-midi.

L'accent sera mis très fortement sur la pratique orale : jeux et mimes, visites au niveau 1 et 2. Visites, enregistrements pour les niveaux 3 et 4.

S'inscrire à : An Oaled, 29870 Tréglonou. Tél. 98.04.07.04. Fax 98.04.45.59.

P.B. Services

KINNIG ha CAF Bro Gerne a ra un devezh studi diwar-benn LABOUR SOKIAL HA SEVENADUR BREIZH

d'ar c'hwevrer 14 a vis Even e ti an holl St Hern (St-Hernin) etre Karaes ha Gourin

Roll an Devezh :

9 e : **Ifig Rémond :** Maer St Hern ha kelenner. Breizh hiriv, ur sell war an dachenn sokial.

10 e : **Louis Elegoët :** Kelenner ha skrivagner. Tri rummad peisanted bro-Leon e XIX^{e} kantved.

11 e : **Serge Moëlo :** Kuzukier jeneral ha maer Silfiac. Sevenadur : ul liamm etre an dud hag ur vro.

12 e 30 : **Pred en ti-bouetañ.** E-pad an abardaez e vo kinniget pennadoù berroc'h diwar-benn skiant-prenañ, testeni, rakskouerioù.

14 e : **Saïg Jestin :** Kuzulier ha kelenner. Kempenn chapelioù hag ober kleuziou gant krennarded.

Joël Perrot : Skolaerez. Pinvidigezh eskemmoù etre re yaouank ha re gozh.

Janine Sanquer ha Marie Madec : Labourerezed sokial. Divroañ hag advroañ bugale e Breizh.

J.-Cl. Talec : Arzour ha kaner. Startijenn ar festoù-noz.

Tangi Louarn : Enseller al labour. Ar brezhoneg : un doare da berzhiekaat er gevredigezh.

17 e : **Klozadur :** An devezh-se vo kaset war-rog gant Loeiz Guillamot, animatour, ha bleniet gant Hélène Jaffrès, karget eus an aferiou sokial e Ti-ker, Brest.

Devezh studi : 150 L. restorañ : 70 L. (Chekenn da Kinnig, da gas en-dro da Janine Sanquer, Kent Lanorven, 29860 Plabenneg.



Bulletin Economique et Statistique de l'Union Démocratique Bretonne, 6 square de la Garenne, 95500 Gonesse, ou PB, BP 301, 22304 Lannion Cedex.

Irish Music



Irish Music est un magazine mensuel irlandais, en anglais et en gaélique, consacré comme son nom l'indique, à la musique fold et traditionnelle irlandaise. Créé en 1995, 9 numéros sont parus à ce jour. Vous y trouverez les plus grands : Donal Lunny, Altan, Clannad, Sharon Shannon, Dé Dannan, Liam O'Flynn... mais aussi une foule d'infos inédites sur les concerts, les disques... Si vous voulez en savoir plus, vous pouvez vous abonner pour la somme de £25 à l'adresse suivante : Irish Music, Marne Ltd P.O. box 25, Bray. Co. Wicklow (Eire).

Nuit celtique à Lanfains (22)

Samedi 24 août, à Lanfains (près de Quintin), grande nuit celtique annuelle en plein air du "Petit Village", avec Korrigared, Sonerien Du, Soldat Louis, Tansads (G.B.), de 21 h à 5 h. Entrée, 70 F. Camping gratuit.

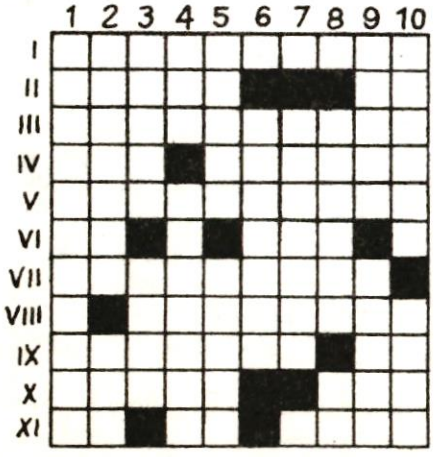
Assemblées gallèses

Stages organisés du 15 au 20 juillet, à La Chèze, du lundi 9 h au samedi 12 h, interruption le jeudi après-midi : accordéon diatonique, bombarde, chant gallo (technique de chant et répertoire par pays), clarinette, flûte traversière, guitare traditionnelle, harpe celtique, violon (constitution d'un groupe enfant), poterie (frais de fourniture 200 F), atelier gallo (15 et 16/7), atelier conte (17 et 18/7).

Frais pédagogiques 850 F. Contact : N. Le Mapihan, 96.26.06.71 ou Cac Sud 22, 96.28.28.77.

Mots Croisés Bretagne-Celtie n° 83

(Certains mots sont en breton – Réf. : dictionnaires de R. Hémon, P.J. Hélias et F. Favereau)



HORIZONTALEMENT : I. Mont en Catalogne ou chapelle à St-Malo de Phily. – II. Pourrait qualifier Le Pen, s'il ne glaçait pas le rire sur nos lèvres ; Epelé : muse de René-Guy. – III. Par exemple, d'oiseaux aux Sept-Iles ou d'îles en Mor-Bihan. – IV. En Bretagne, évoque plutôt le cidre que la pomme ; S'il est gros, rappelle un certain crustacé. – V. Ils savaient domestiquer vents et marées. – VI. Inversé : cœur de lion ; Devient proche en se retournant. – VII. Autrement dit : la "trêve du château". – VIII. Faire comme François II pour le château de Clisson. – IX. Rien à voir avec le Gros Plant, même si cela permet parfois, entre autres choses, de mieux distinguer la couleur du vin ; Les Bretons ont longtemps boudé un tel fromage. – X. Protègent des embruns ; C'est là, ou à la pointe de l'île. – XI. Article défini contracté ; Lettres de Roscoff ; Une énergie pas toujours douce.

VERTICALEMENT : 1. Donc non polluante, en tant qu'énergie. – 2. Clisson en a connu plus d'un ; Nous approchons du double. – 3. A récompensé Briand ; Dans une roue de charrette. – 4. On préfère évidemment qu'elle soit bonne ; On le trouve rarement équitable lorsqu'il s'agit d'argent. – 5. Un des Bretons du Gouvernement "de la Défense Nationale" ; A la manière d'un torrent. – 6. Ce cinéaste est l'auteur d'un "Lancelot du Lac". 7. Au moins, cette localité aurait pu être évoquée sans ridicule par un Botrel normand. – 8. Il n'a donc pas choisi de dormir ; Evite la déshydratation. – 9. Lambert de Nantes pour Nominoë, par exemple ; On ne compte plus les Bretons qui l'ont passée. – 10. Une harpe mal montée ; Commun à du Fail et à Devaulx.

M. ERWAN

SOLUTION du n° 82

Horizontalement : I. MAUPERTUIS. – II. ARRADON ; NA. – III. BRITAIN. – IV. ADTH ; LEF (LEFAN). – V. EL ; EBREL. – VI. LEONINE ; SO. – VII. CHASSEUR. – VIII. AON ; EURIER. – IX. RN (DARN) ; ALFRED (JARRY). – X. ANE/ANEVAL ; ELER. – XI. EUBAGE ; LAE.

Verticalement : 1. MARCEL CARNÉ. – 2. AR ; LEHON. – 3. URBA ; OAN ; AB. – 4. PARDONS ; ANA. – 5. EDIT ; ISELEG. – 6. ROTHENEUF. – 7. TNA (TAN) ; BEURRE. – 8. ILR (LIR) ; RIELL. – 9. INNEES ; EDEA (AEDE). – 10. SA ; FLOUR ; RE.

Courrier

Loire-Atlantique bretonne

Bonjour,

En lisant il y a quelques jours un numéro du "Peuple Breton", j'ai appris l'existence d'un autocollant rappelant justement que la Loire-Atlantique fait partie intégrante de la Bretagne. Je ne reconnais aucune légitimité au rattachement de ce département à l'artificielle région des Pays-de-Loire. Je déplore d'autre part tout ce qui va dans le sens d'une négation du caractère breton de la Loire-Atlantique que ce soit à travers les campagnes destinées à promouvoir les Pays-de-Loire ou la minimisation de tout symbole qui dérange. Je ne suis pas d'origine bretonne comme en témoigne mon nom. Cependant, pour connaître "...Saint-Nazaire, pays breton où je suis né..." (Michel Sardou "Le France") mais également par goût pour la vérité historique, je serais heureux de recevoir le précieux auto-collant et de l'apposer sur le pare-brise arrière de ma voiture (si je pouvais en obtenir un deuxième, ce serait encore mieux !). Vous trouverez ci-joint une enveloppe timbrée.

Je vous remercie de prêter attention à ma demande.

Philippe P.

Découverte de l'Histoire Bretonne

C'est avec beaucoup d'intérêt que j'ai lu l'excellent article que vous avez consacré dans le dernier numéro du Peuple Breton à "L'Hermine et le Soleil. Les Bretons au temps de Louis XIV". Cependant je me dois de vous préciser que contrairement à ce que vous annoncez, j'ai bel et bien recouru aux travaux de Jean Gallet sur la seigneurie en Bretagne, que je cite d'ailleurs tant dans le corps de l'ouvrage (p. 335) que dans les références de fin de chapitres (pp. 305, 332, 338), ainsi que dans le bibliographie sommaire (p. 338).

Il en est de même pour Jean Tanguy (pp. 71 et 494), auteur à peu près incontournable sur la matière de l'industrie toilière.

Pour l'utile information de vos lecteurs que votre excellent article a très certainement incité à découvrir cette période de l'Histoire Bretonne, je pense qu'il serait bon que vous apportiez ce supplément d'information.

J.Y. Barzic

De la Gaule à la France

Chers Amis,

Si ça n'est déjà fait,

J'ai l'honneur de vous annoncer "officiellement" la création du "comité pour la commémoration des origines : de la Gaule à la France", dont voici la copie du décret paru au J.O. le 12 mars. Ça serait presque un scoop ! Vive la France éternelle ! Je me rappelle qu'à l'école l'on nous enseignait "nos ancêtres les gaulois", voici une trentaine d'années, ainsi que pour ainsi dire, dans certains pays d'Afrique d'ailleurs. En fait, les mentalités de nos chers dirigeants n'ont semble-t-il guère évolué depuis ce temps-là.

11 mars 1996. – Décret n° 96-180 portant création du "Comité pour la commémoration des origines : de la Gaule à la France" (J.O. 12 mars).

Le Président de la République,

Sur le rapport du Premier ministre et du ministre de la culture,

Décrète :

Art. 1er. – Il est créé un "comité pour la commémoration des origines : de la Gaule à la France". Ce comité est placé sous le haut patronage du Président de la République.

Art. 2. – Le comité est chargé de parrainer et de coordonner les manifestations organisées par les collectivités publiques ou avec leur concours à l'occasion de la célébration du mille cinq centième anniversaire du baptême de Clovis et du mille six centième anniversaire de la mort de saint Martin de Tours.

Didier Lallouette

UN CADEAU !

Pour tout abonnement nouveau au *"Peuple Breton"*, vous pouvez choisir un *"Cahier du Peuple Breton"* que vous recevrez en cadeau. Trois titres disponibles (cochez pour indiquer votre choix) :

- ❑ La Bretagne et les problèmes écologiques
- ❑ Le procès du centralisme
- ❑ Une Bretagne responsable dans un monde solidaire.

Chaque mois depuis 1969

armor magazine

présente et commente LA VIE BRETONNE

B.P. 419 – 22404 LAMBALLE CEDEX

-Non je ne suis pas une vache folle, je m'abonne au Peuple Breton-



NOM ..... Prénom .....

Adresse .....

.....

● Souscrit un abonnement ❑
un réabonnement ❑

– tarif normal : 160 F
– tarif de soutien : à partir de 180 F
– étranger : 200 F et plus
– étranger par avion : 230 F et plus

à partir de N° ..... inclus

● Prélèvement automatique mensuel

❑ minimum : 13 F

❑ de soutien : 15 F-20 F-30 F

(Joindre un relevé d'identité bancaire)

● **Ci-joint le règlement par :**

❑ **chèque postal**

❑ **chèque bancaire**

❑ **mandat-lettre**

à l'ordre du "Peuple Breton-Pobl Vreizh"

B.P. 301 - 22304 LANNION CEDEX - C.C.P. RENNES 2365-76

Selaouit

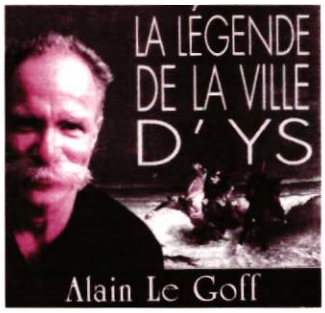
par Pierre Morvan

CHOU BI DOU...

Y** aller ou pas... regarder ou pas... en parler ou pas...? Scotché à ma télé comme beaucoup de Bretons, j'ai finalement décidé de vivre en direct le grand show de la varièt'européenne et... les affres de la défaite cuisante. Autant l'avouer, j'ai trouvé cela moins affligeant que prévu, moins sirupeux, moins dégoulinant que les sinistres Victoires... Olivier Minne, le commentateur français, faisait preuve d'un humour gentillet et l'on ne pouvait guère lui reprocher son breton approximatif... Les officiels coincés et cravatés étaient plus vrais que nature... Dan ar Braz était égal à lui-même, la présentation collective de son groupe bien sympathique, et la chanson retenue, "Diwanit Bugale", émouvante et belle... "La Voix" d'Eire était superbe et sa victoire méritée, même si l'on peut regretter le peu de solidarité interceltique témoignée par les jurés irlandais. La délégation bretonne, qui a eu en prime le mérite de filer la colique à quelques homos jacobinus délibus, était parfaitement rodée... Mais qui pouvait donc prévoir que, tapi dans l'ombre, l'infernal Chirac complotait contre elle depuis des mois... La reprise des essais nucléaires nous a été fatale... Arghh ou plutôt Chou bi dou !

ALAIN LE GOFF

"Légende de la Ville d'Ys"
(Xerig, Diffusion Breizh, KCD 110)

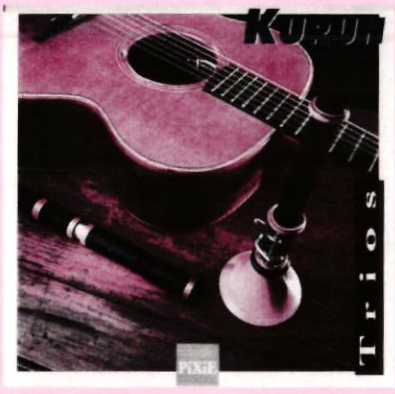


"Contes et chansons de Bretagne"
(Walt Disney Records, Distribution Sony Music, WDR 33539-2 CB770)

"Ys est l'un des plus grands mythes du légendaire de Bretagne", de l'imaginaire breton comme l'on se doit de dire de nos jours... C'est ce mythe qu'Alain LE GOFF, l'un des conteurs qui compte en Bretagne, fait ressurgir devant nous, en même temps que la cité engloutie. Il le fait avec talent, avec la pointe d'humour et de détachement qui sied à ce genre de récit. Les clarinettes de l'excellent Michel AUMONT ajoutent au mystère et la harpe de Mariannig LARC'-HANTEC ménage les pauses qui s'imposent...

KURUN

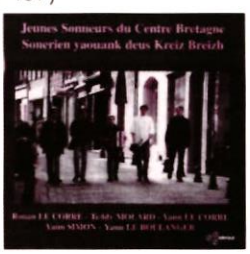
"Trios"
(Pixie, Blue Silver Distribution, 50495-2)



C'était annoncé : nous entendons maintenant les premiers échos du nouveau label Pixie, porté par Déclic et distribué par Blue Silver. C'est un jeune groupe qui essuie les plâtres et s'en tire, ma foi, avec tous les honneurs .Le nom qu'il B ' est choisi, Kurun, est trompeur... Loin du bruit et de la fureur des décibels, le trio cornouaillais s'attache avec fraîcheur et savoir-faire a faire valoir un répertoire essentiellement traditionnel... Le triptyque acoustique flûte traversière (Yann Cariou)-guitare (Roland Conq)-bombarde (Fanch Le Coz) sert parfaitement cette musique faite de quelques belles mélodies et surtout d'airs à danser efficacement rendu, gavotte ou plin, ronds de St Vincent ou de Loudia... Sans oublier une petite ballade en Asturie et une "Valse des Goélands..." composée par un Yann Cariou qui semble, lui aussi, "haïr les dimanches"...

SONERIEN YAOUANK DEUS KREIZ BREIZH

(Ar Folk, Diffusion Breizh, CD 437)



Ils sont jeunes eux aussi, ils sont sonneurs et ils habitent le Centre Bretagne. A bonne école, sans nul doute, ils viennent témoigner de l'étonnante vitalité d'une musique bretonne toujours renouvelée. Ils se ré approprient leur héritage et personne ne viendra leur en faire le reproche.
Ils s'appellent Teddy Molard, Yann Le Boulanger, Yann Simon, Ronan et Yann Le Corre et ont entre quinze et vingt ans. Ils ont tous fréquenté l'école de musique celtique de Carhaix ou celle de Poullaouen, ce qui ne les a pas empêchés de bénéficier des conseils éclairés de leur Illustre parentèle...
Ils ont fait leurs premières armes dans tous les festoù-noz de la région et participé à de nombreux concours, avec des résultats éloquents... A l'image des milliers de jeunes bretons qui se passionnent aujourd'hui pour la musique de leur pays, ils sont la Bretagne musicale de demain... Leur disque? Une bouffée d'espoir... on sait que la relève est assurée.

ANNIE EBREL

"Tre ho ti ha ma hini"
(Gwerz Pladenn, Diffusion Breizh, GWP 012)



Simplicité et sincerité... Annie Ebrel ne se perd pas en vains artifices. Elle va droit au but et c'est un bonheur que de la suivre sur les chemins du Centre Bretagne, du côté de Carnoët, où elle vit, où elle chante.
De chez elle à chez vous, il n'y a que quelques pas... et son disque, enregistré sous label Gwerz Pladenn - un gage de qualité - vous les fait franchir sans ennui, avec émotion. "Tre ho ti ha ma hini", c'est une veillée, entre amis, entre voisins. Le café chauffe doucement au coin du feu et on vous le sert dans de grands bols en faïence à carreaux...

La soirée se poursuit en chansons. Des mélodies, comme cette très belle gwerz collectée par Daniel Giraudon, qui nous raconte la fin tragique de "Renean ar Glas", mariée contre son gré à celui qu'elle n'aimaLt pas... Ou ces airs à danser, qu'Annie chante en compagnie de son voeux complice et maître, Marcel Guillou ou de Nolùen Le Buhe...
Une voix de femme s'élève, en toute simplicité, en toute sincérité. Toute entière au service d'une tradition bien vivante. De vous à moi : un disque recommandé.

C'est où qu'on s'adresse ?

C'est fou le temps qu'ils passent au parlement à s'occuper des autres ! Il y avait déjà la loi Pasqua et tous les abus qu'elle provoque. En plus, de leurs propres lois, ils n'en ont rien à cirer et ils le prouvent en expulsant un Basque vers l'Espagne, sans la moindre procédure d'extradition. Dans son cas, une telle procédure, obligatoire, avait déjà été refusée par la Chambre d'accusation de la Cour d'appel de Paris en 1990.

Mais ça ne suffit pas. Un tas de députés voudrait passer à l'échelon supérieur et serrer toujours plus la vis. Ils vont finir par reconvertir les arsenaux en fabriques de fils de fer barbelés à disposer tout au long des frontières...

Dans toutes ces mesures, il y en a quand même une qui devrait faire l'unanimité. Elle me réjouit profondément. En cas d'accueil d'une personne ***"en situation irrégulière"*** *le tribunal peut vous infliger la peine infamante suivante :* ***"retrait de la nationalité française"****. Le seul bémol à mettre est le suivant : pourquoi limiter cette mesure à cette seule catégorie de citoyens ?*

La "nationalité française" est un cadeau que nous avons reçu sans même le demander. Les fils de bronzés, bien que nés en France, doivent désormais en faire la demande à leur majorité par une démarche officielle destinée à provoquer une prise de conscience salutaire. Se rendent-ils compte de la chance qu'ils ont par rapport à nous ? Celle de pouvoir refuser !

C'est Philippe de Villiers l'inspirateur de cette mesure. Il se veut être un grand "Homme d'État". Revenant il y a peu d'Euskadi, justement, j'ai fait une halte à mi-chemin dans son département, à Fontenay-le-Comte. La mairie était recouverte de plus de 40 tricolores, au moins 200 mètres carrés, mais les WC situés juste en face, de l'autre côté de la rue, étaient dégueulasses. Avant de s'occuper des étrangers, ne devrait-il pas rénover des "priveziou" qui attendent cela depuis 50 ans ? Puis, à la maison de la presse, j'ai acheté l'hebdomadaire "La Vie".

Voilà ce que j'ai trouvé dans le courrier des lecteurs :

Pouvoir enfin être breton à 100 %

Abbé Corlay, Nogent (60)

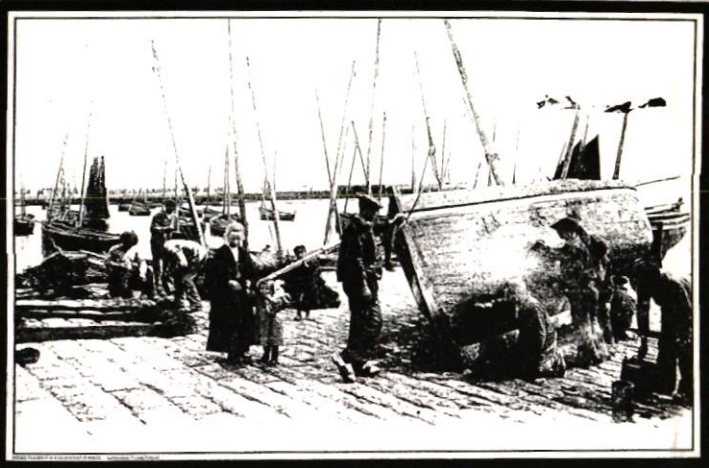
En lisant votre article sur les immigrés, j'apprends avec satisfaction qu'on pourrait être déchu de la nationalité française si on aide des étrangers en situation irrégulière. Prêtre breton en région parisienne, je ne fais que cela depuis mon ordination. Moi qui me suis toujours senti breton d'abord, je trouve que ce serait une revanche de l'Histoire sur l'acte d'union de 1532, si un tribunal me retirait la nationalité française : je pourrais enfin me sentir breton à 100 %.

Moi, je veux bien rester simple citoyen (à cause des allocations familiales et de la retraite vieillesse) mais je suis prêt à payer pour être déchu. Je trouverai toujours un quidam étranger à qui solder ma "nationalité" récupérée.

Comme l'abbé Corlay, je sens déjà mes doigts de pieds s'épanouir d'aise dans mes pantoufles et tout mon être, enfin, se détendre...

AL LOUARN

1996





MAGNIFIQUE CALENDRIER-POSTER des prénoms bretons - 51x72

40 F le premier - **35 F** par calendrier en plus

à commander avec règlement à l'UDB, BP 203, 56102 LORIENT cedex

LIBRAIRIE DU "PEUPLE BRETON"

(Expéditions franco de port par correspondance sous 48 h)

- ❑ Nouveauté : **"Une Bretagne responsable dans un monde solidaire"**, 38 F.
- ❑ **"Autocollant Peuples d'Europe"**, avec 18 noms et drapeaux, 10 F le 1er, 6 F par exemplaire en plus
- ❑ **"Le procès du centralisme"**, 38 F
- ❑ **"La Bretagne et les problèmes écologiques"**, 38 F
- ❑ **"Entre créole et breton, ces racines qui nous libèrent"**, D. Aupiais, 80 F
- ❑ **"La résistance irlandaise"**, Roger Faligot, 134 F
- ❑ **"Atlas de Bretagne"**, Skol Vreizh, 2e édition, 175 F
- ❑ **"Le Breton, jeunesse d'une vieille langue"**, F. Morvannou, Tout sur le breton, ou presque, 45 F
- ❑ **"Les Bretons et la Révolution. Elans et déceptions"**, 20 F
- ❑ **"Enezenn an Envor"**, Fanch Peru, 63 F

Bon de commande à recopier ou à découper. Cocher les livres choisis.

Règlement par chèque à joindre à l'ordre du :

"PEUPLE BRETON", BP 301, 22304 LANNION Cedex.